

# ARDÈCHE ARCHÉOLOGIE

N° 1

JUIN 1984



*Peinture du Paléolithique Supérieur (Solutréen) de la Grotte de la Tête-du-Lion,  
commune de Bidon (Ardèche)*

Publication de la Fédération Ardéchoise de la Recherche Préhistorique

# ÉDITORIAL

En créant "Ardèche Archéologie", la Fédération Ardéchoise de la Recherche Préhistorique a voulu se doter d'une revue de qualité, d'un bon niveau scientifique, tout en restant accessible à la majorité des lecteurs.

Cette publication sera, à notre connaissance, la seule revue ardéchoise essentiellement consacrée à l'archéologie. Nous ne devons donc pas décevoir ceux qui l'attendent.

Pour atteindre ce but, il nous a paru nécessaire :

- de lui donner une présentation agréable et soignée,
- de n'insérer que des articles correspondant à des recherches ou à des découvertes ardéchoises à la fois inédites et présentant un intérêt archéologique certain. Ces articles concerneront principalement la préhistoire mais pourront aussi se rapporter à l'archéologie classique, médiévale et même moderne,
- de demander aux auteurs de garder une grande rigueur scientifique tout en s'efforçant d'utiliser une écriture et des illustrations accessibles au plus grand nombre.

Bref, nous la voulons sérieuse, bien documentée et de lecture agréable.

Par ailleurs, elle pourra accueillir des notes sur l'état des recherches dans les principaux chantiers de fouilles du département, sur la vie des associations à orientation archéologique, ainsi que des informations sur l'archéologie en général.

Nous espérons que, non seulement les chercheurs, mais aussi tous ceux qui, de plus en plus nombreux, s'intéressent aux recherches sur le passé de notre département lui réserveront un accueil favorable, à la mesure de nos ambitions et de la richesse du patrimoine archéologique ardéchois.

R. EVESQUE.

---

## sommaire

- Découverte d'un Biface Acheuléen à Beaulieu (R. EVESQUE) .....	1
- La Station Moustérienne du Haut-Gabernard à Joyeuse (R. EVESQUE) .....	2
- La Station Moustérienne du Bois du Tallon à Laurac (R. EVESQUE et Cl. RIBOULLAULT) .....	4
- Les Campements de Chasseurs Paléolithique de l'Abri des Pêcheurs à Casteljau (G. LHOMME) .....	6
- Le Dolmen n° 1 de l'Abeille à Labeaume (M. LAFORGUE, L. DEVILLARD et J. ROBERT) .....	7
- L'Occupation Néolithique de la Baume d'Oulen (J.-L. ROUDIL) .....	14
- Découverte d'un Vase Gallo-Romain à Mirabel (H. SAUMADE) .....	18
- L'Âge du Bronze dans la Basse Vallée de l'Ardèche (R. GILLES) .....	19
- Les Pétroglyphes du Serre de Taravel Communes de Malons et Elze (H. SAUMADE) .....	21
- Découverte Archéologique Gallo-Romaine à Rochemaure (L. CHABREDIER) .....	26
- Le Site Médiéval de Viviers (campagne de fouilles 1983) (Yves ESQUIEU) .....	28
- Viviers 1984 : Année des Peintures Murales, une exposition et un catalogue .....	29
- Circonscription Rhône-Alpes des Antiquités Préhistoriques, bilan d'activité pour l'année 1983 (J. COMBIER) .....	30
- Circonscription Rhône-Alpes des Antiquités Historiques, bilan d'activité pour l'année 1983 .....	33

---

Notre couverture elle représente les peintures découvertes en mars 1983 par MM. Brun et Pagès, dans la grotte de la Tête du Lion, au lieu-dit le Colombier dans la commune de Bidon. Cette cavité avait été ouverte à la suite d'un tir de mine lors de la construction de la route des gorges de l'Ardèche.

Ces peintures comportent un panneau principal occupé par un bovidé de 65 cm. de long (d'où le nom de grotte de la vache donné parfois à la cavité). Au-dessous se trouve deux têtes de bouquetins. Au-dessus du bovidé et sur son flanc sont figurées des ponctuations. Les animaux sont peints en rouge alors que les ponctuations le sont à l'ocre jaune.

A gauche de ce panneau non figuré ici, se trouve l'avant train d'un cerf, peint lui aussi en rouge. Les datations au carbone 14, des charbons recueillis au pied des peintures ont donné 19700 B.C. (av. J.C.) ce qui correspond à la période solutréenne.

Peu après sa découverte, la grotte a été fermée pour éviter les déprédations et un arrêté de classement a été pris. Actuellement les visites sont rarement autorisées en raison de la fragilité des peintures.

## DÉCOUVERTE D'UN BIFACE ACHEULÉEN à Beaulieu (Ardèche)

M. Champetier, du Hameau de Chazalis, commune de Beaulieu, près des Vans, a trouvé dans un champ un silex taillé, qu'il nous a remis pour examen, pensant, avec juste raison, qu'il pouvait être préhistorique.

Il s'agit en effet d'un biface acheuléen, fortement patiné, de couleur jaune. Il a 115 mm. de long, 75 mm. de large et 50 mm. d'épaisseur. Son poids est de 340 g.

La technique de taille est assez fruste. Les enlèvements sont irréguliers et les parties tranchantes portent des retouches très inégales. Le tranchant lui-même présente des sinuosités assez prononcées. Cette finition peu élaborée lui donne un aspect plutôt archaïque.

La découverte d'un biface acheuléen est relativement rare et mérite donc d'être signalé, mais elle ne doit pas surprendre outre mesure dans cette région. En effet, le gisement d'Orgnac, étudié par Jean Combiér, n'est pas très éloigné. Il montre la présence en Basse-Ardèche, d'une occupation acheuléenne d'une certaine importance.

Le biface de Beaulieu présente d'ailleurs de nettes ressemblances avec plusieurs des bifaces d'Orgnac. Il peut donc être rattaché, sans prendre trop de risques, à un des niveaux de l'acheuléen supérieur de ce gisement.

### BIBLIOGRAPHIE

COMBIER Jean . "Le Paléolithique de l'Ardèche dans son cadre paléoclimatique". Bordeaux, 1967.

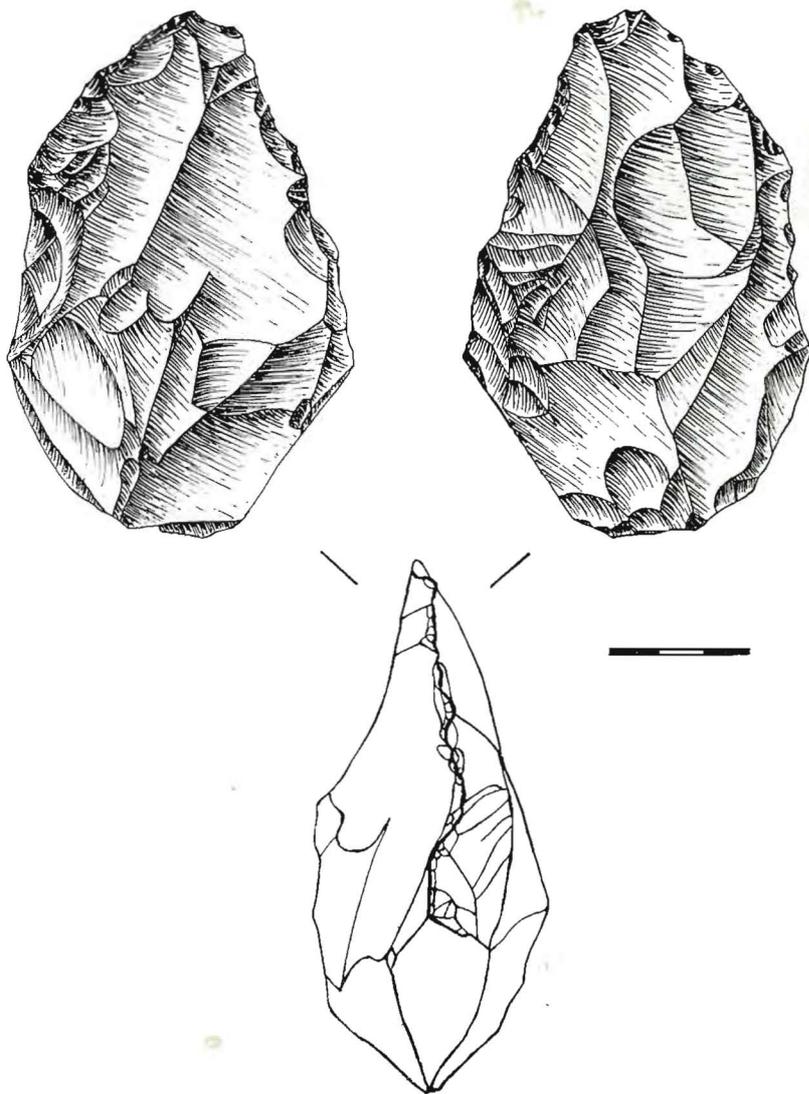


Fig. 1 - Biface acheuléen de Beaulieu.

## LA STATION MOUSTÉRIENNE DU HAUT-GABERNARD à Joyeuse (Ardèche)

Grâce à l'esprit d'observation d'un cultivateur, Mr. Eugène DUSSERRE, une station moustérienne vient d'être localisée près du village du Haut-Gabernard, commune de Joyeuse (Ardèche). Elle se trouve dans une vigne où Mr. Dusserre a recueilli au fil des années de nombreux silex taillés dont la plupart appartiennent à la période moustérienne et indiquent qu'en cet endroit l'homme de Néanderthal y avait établi un habitat.

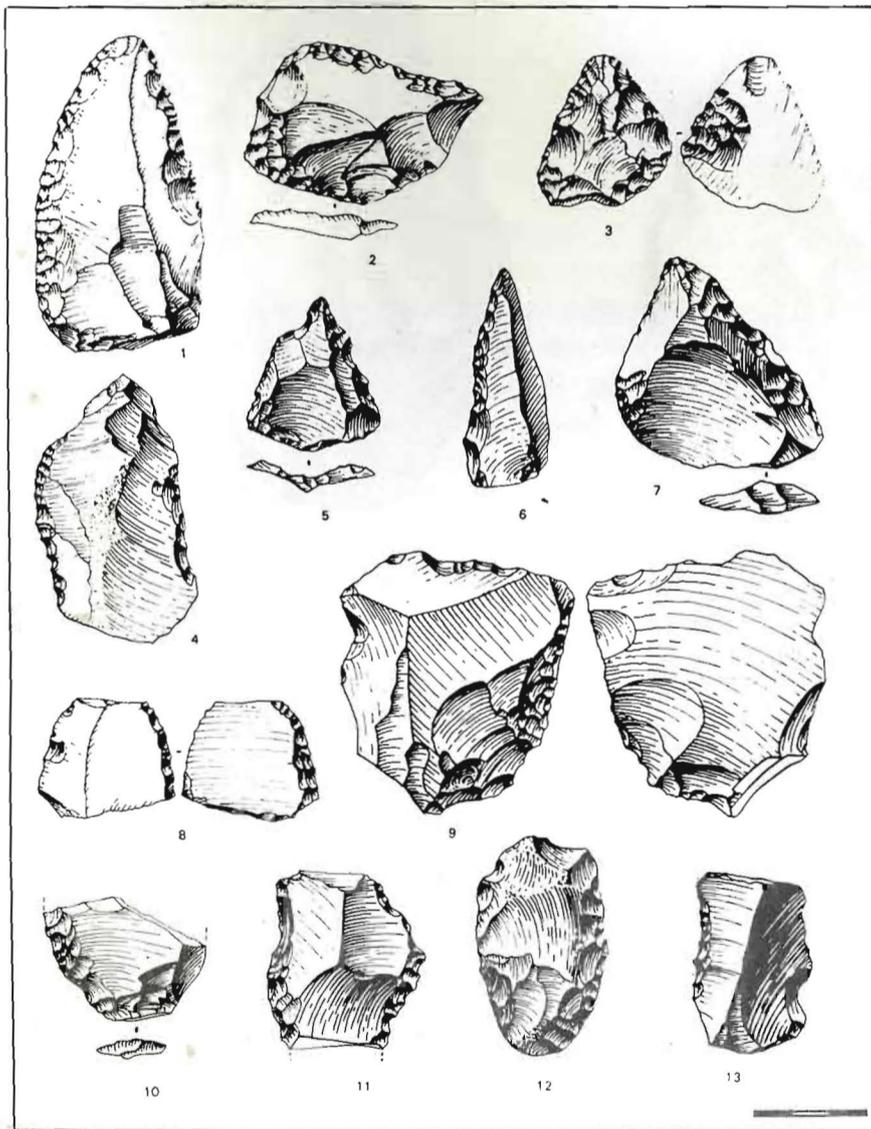
### SITUATION

Le Haut-Gabernard est situé dans la bande de grès triasiques qui constitue les premiers contreforts des Cévennes ardéchoises. Les silex ont été recueillis dans

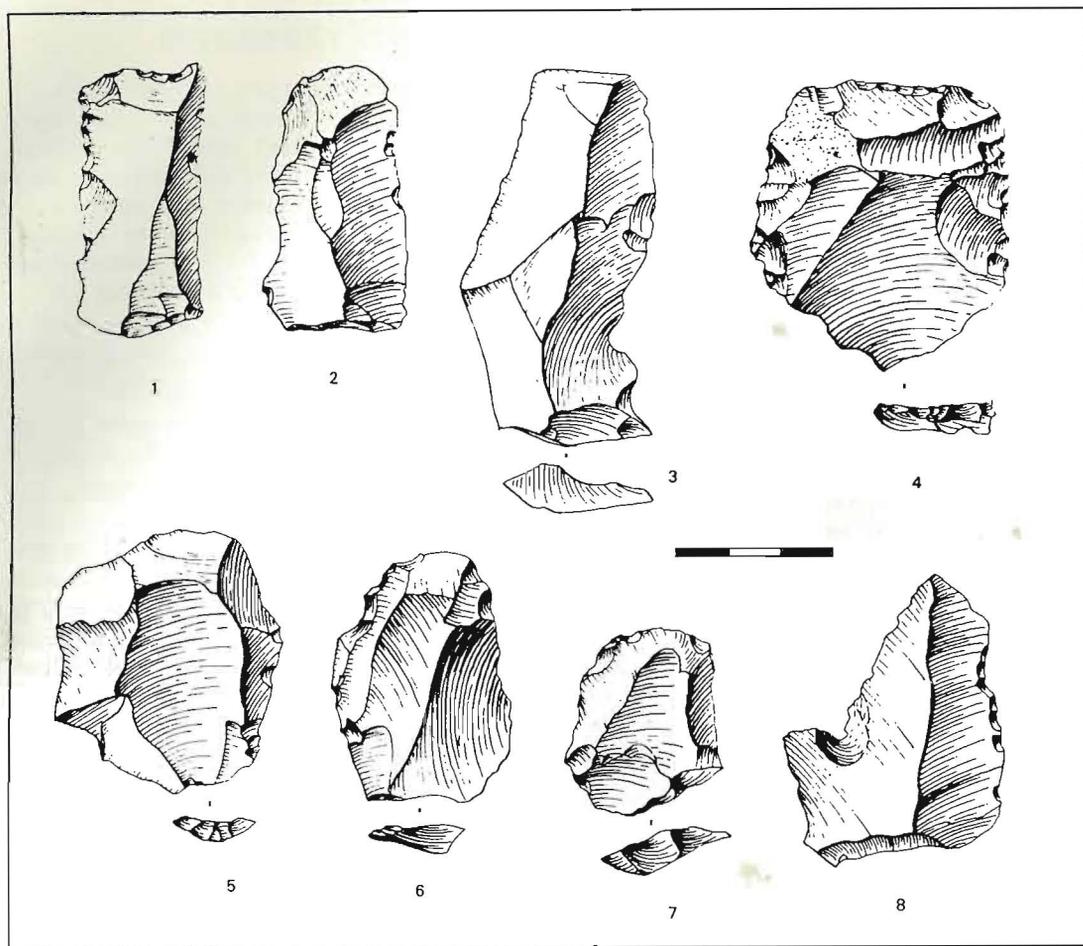
une vigne appartenant à Mr. Dusserre, tout près du village. Le sol, en légère pente vers l'Est, est sableux, léger, sec et bien ensoleillé. Il devait être particulièrement favorable à l'établissement d'un habitat, tout au moins temporaire.

L'altitude est de 230 m. et les coordonnées sur la carte au 1/25000, Largentière 7-8, sont de 245,5 et 750,75.

Les silex ont été recoltés un peu partout dans la vigne sans qu'il ait été possible de déterminer une concentration particulière indiquant l'emplacement précis de l'habitat. La mise en culture très ancienne du site explique sans doute la dispersion des objets et l'impossibilité de déceler en surface des traces de cet habitat.



Haut-Gabernard (joyeuse) - planche I



Haut-Gabernard (joyeuse) - planche II

## L'INDUSTRIE

Mr. Dusserre a récolté une quarantaine de silex moustériens dont les plus significatifs ont été dessinés par Mr. Gérard Der-Aprahamian, du laboratoire de St-André-de-Cruzières, qui a bien voulu en accord avec Mr. Jacques Cauvin, consacrer une partie de son temps à ce travail. Nous le remercions tant pour sa serviabilité que pour la qualité de ses dessins.

Les silex du Haut-Gabernard sont fortement patinés, d'une couleur blanchâtre ou jaunâtre.

En voici la répartition :

**Racloirs** : 2 racloirs doubles convergents (pl. I, n° 1, 3), 1 racloir double convergent sur éclat levallois (pl. I, n° 5), 1 racloir transversal (pl. I, n° 2), 2 racloirs simples sur éclat levallois (pl. I, n° 7, 10), 4 racloirs latéraux simples sur éclat (pl. I, n° 4, 6, 9, 12), 1 racloir latéral double sur éclat (pl. I, n° 11), 1 racloir à retouches alternes (pl. I, n° 8).

**Lames** : 1 lame retouchée (pl. I, n° 13), 3 lames non retouchées (pl. II, n° 1, 2, 3).

**Eclats levallois** : 5 éclats levallois (pl. II, n° 4 à 8) portant parfois des retouches.

D'autres pièces n'ont pas été dessinées. Si l'on en tient compte, l'industrie du Haut-Gabernard peut ainsi se répartir :

Racloirs : 15 ; lames : 4 ; éclats levallois : 10 (dont deux portent des traces très nettes de l'action du feu). Au total il y a donc 29 pièces, le restant étant constitué d'éclats atypiques.

## CONCLUSION

L'ensemble de cet outillage lithique indique donc la présence, au Haut-Gabernard, d'une station moustérienne de plein air. Il est, pour le moment, exclu d'y pratiquer une fouille pour essayer d'y localiser l'habitat et de découvrir d'éventuelles structures. Cela ne pourrait se faire qu'à l'occasion d'un changement de culture.

Cette industrie présente une proportion relativement élevée de racloirs et d'éclats levallois. Il s'agit donc d'un moustérien où la technique levallois est largement utilisée. Cependant le nombre d'outils recueillis nous semble insuffisant pour le rattacher d'une façon certaine avec un des faciès du paléolithique moyen de l'Ardèche et de la Vallée du Rhône.

L'intérêt de cette station réside aussi dans le fait qu'elle est la première, avec celle de Laurac à être signalée sur les grès des basses pentes des Cévennes du Sud de l'Ardèche.

R.E.

## BIBLIOGRAPHIE

- Une bibliographie très complète sur la période moustérienne en Ardèche a été donnée par Mr. Jean Combier, directeur de la circonscription Rhône-Alpes des Antiquités Préhistoriques, dans son ouvrage "Le Paléolithique de l'Ardèche dans son cadre paléoclimatique", Bordeaux, 1967.
- La découverte de cette station et de celle de Laurac ont été signalées dans le bulletin de la Société Préhistorique de l'Ardèche, bulletin n° 6, janvier 1981, R. Evesque.

## LA STATION MOUSTÉRIENNE DU BOIS DU TALLON à Laurac (Ardèche)

La découverte de cette station est due à Claude Ribouillault, enseignant à Brou-sur-Chantereine (77) qui vient en vacances dans la commune de Sanilhac. Claude Ribouillault a remarqué la présence de silex dans une vigne au Bois du Tallon, lieu dit Delbara, sur la commune de Laurac. Ce site, qui correspond aux coordonnées 753,8 et 248,4 sur la carte au 1/25000 Largentière 7-8, se trouve à une altitude de 290 m. sur la bande des grès triasiques des Cévennes du Sud de l'Ardèche. Le sol, sablonneux gréseux, est en légère pente vers le sud. Les silex ont été récoltés un peu partout dans la vigne sans qu'une concentration particulière puisse être établie. Tout autour se trouvent des bois de pins dont le sol recouvert de bruyère ne permet pas une prospection efficace.

### L'INDUSTRIE

La récolte des silex a été abondante, mais beaucoup ne sont que des éclats informes sans que l'on puisse y déceler avec certitude l'action de l'homme. Ce

silex est léger, recouvert d'une patine blanche ou jaunâtre, signe d'un long séjour en surface.

Les silex taillés ont été dessinés en partie par M. Der Aprahamian du laboratoire de St-André-de-Cruzières (fig. I) et les autres par R. Evesque.

En voici l'énumération :

1 petite pointe moustérienne (fig. I, n° 1), 1 pointe à extrémité tronquée (fig. I, n° 4), 1 nucléus discoïde (fig. I, n° 2), des racloirs sur éclats (fig. I, n° 3, 5, 6, 7), des éclats levallois (fig. II, n° 1, 3, 4, 5), 1 éclat levallois à retouches alternes (fig. II, n° 8), des éclats retouchés (fig. II, n° 2 et 6), un gros fragment de chaille retouchée en racloir (fig. II n° 7). D'autres pièces n'ont pas été dessinées. Ce sont surtout des éclats levallois plus ou moins fragmentés, des éclats atypiques et des nuclei.

Nous pouvons y joindre quelques silex trouvés non loin de là, au lieu-dit La Prade, sur le territoire de Sanilhac comportant un racloir double latéral, un éclat et un racloir caréné (fig. III, n° 1, 2, 3).

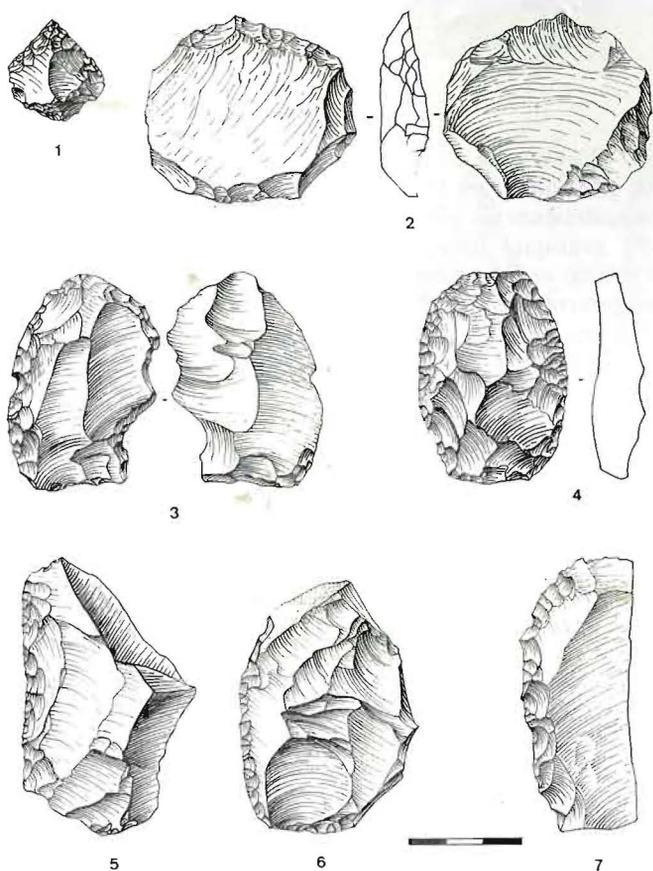


Fig. 1 - Bois du Tallon . 1 pointe moustérienne ; 2. nucléus discoïde retouché ; 3, 5, 6, 7. racloirs ; 4. pointe aux extrémités cassées. Dessins DER APRAHAMIAN.

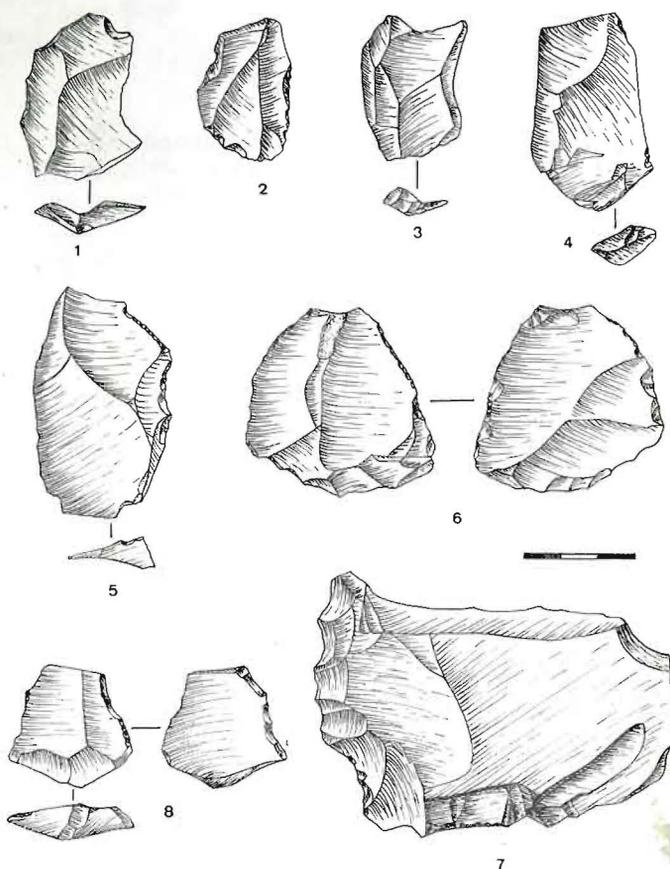


Fig. 2 - Bois du Tallon . 1, 3, 4, 5 . éclats levallois ; 2, 6 . éclats retouchés ; 7 . chaille retouchée en racloir ; 8 . éclat levallois à retouches alternes.

## INTERPRÉTATION

Cette industrie atteste la présence en cet endroit d'une station moustérienne de plein air. Il n'est pas possible d'en limiter l'habitat faute de structures et d'une concentration précise de l'outillage.

Il s'agit d'un moustérien présentant surtout des racloirs et utilisant largement la technique levalloisienne.

Ce mobilier est absolument semblable à celui de la station voisine du Haut-Gabernard, à Joyeuse, distante de 4,5 km., qui présente elle aussi, un outillage avec une forte proportion de racloirs et un débitage levallois. Le nombre limité des pièces dans les deux gisements (une quarantaine) ne permet pas de les rattacher d'une façon certaine à un groupe technique ardéchois, mais il semble bien que ce mobilier appartient à un faciès Ferrassie, se rapprochant de celui des niveaux 4 et 6 de l'abri du Maras ou de celui du Baou de la Selle, dans les Gorges de l'Ardèche. Un tel faciès se situe, d'après Jean Combier, dans la 2<sup>ème</sup> période de la glaciation de Würm, ce qui correspondrait à environ 50.000 ans avant notre ère [1].

Nous pouvons ajouter que les analogies entre les deux stations ne se limitent pas aux caractères de l'outillage en silex, mais qu'elles résident aussi dans l'exposition favorable avec un bon ensoleillement,

dans les altitudes (200 à 300 m.), dans la nature du sol et aussi dans les dispersions des objets sur une grande surface. Nous ne devons donc pas séparer ces deux stations dans l'étude du paléolithique moyen ardéchois.

## CONCLUSION

L'étude de la station du Bois du Tallon (tout comme celle du Haut-Gabernard) permet de reconnaître la présence d'une occupation moustérienne, pouvant se rattacher à un faciès Ferrassie, dans les basses Cévennes gréseuses de l'Ardèche, zone où, jusqu'alors, aucune occupation de l'homme de néanderthal n'avait été signalée.

1 - La glaciation du Würm a duré de 80.000 à 10.000 ans avant notre ère. Plusieurs interstades de réchauffement ont permis de la diviser en 4 périodes principales : Würm I, II, III, IV. La civilisation moustérienne, qui est celle de l'homme de Néanderthal, a débuté vers 100.000 ans, pendant l'interglaciaire Riss-Würm, et s'est continuée pendant la glaciation du Würm, jusqu'à la fin du Würm II, vers 40.000 ans.

## BIBLIOGRAPHIE

- Combier Jean "Le paléolithique de l'Ardèche dans son cadre paléoclimatique". Bordeaux, 1967. Dans cet ouvrage, Jean Combier, directeur de la circonscription Rhône-Alpes des Antiquités Préhistoriques, y présente la somme de ses recherches sur le paléolithique de l'Ardèche et y donne une bibliographie très complète.

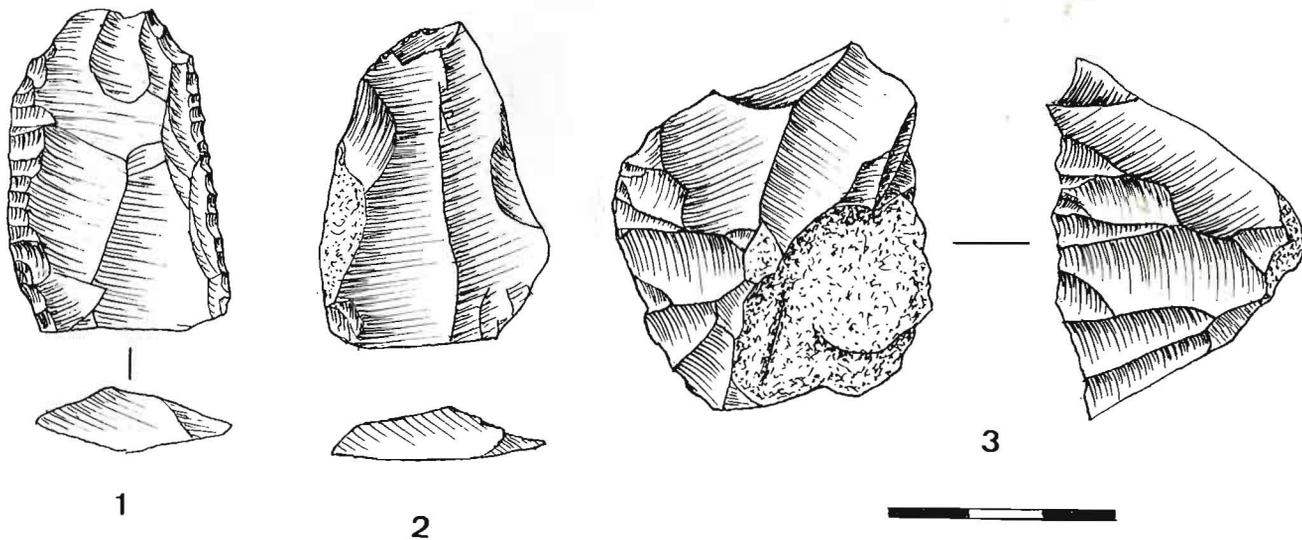


Fig. 3 - La Prade 1. racloir double latéral ; 2. éclat , 3. racloir caréné.

# LES CAMPEMENTS DE CHASSEURS PALÉOLITHIQUE DE L'ABRI DES PÊCHEURS à Casteljalou

Poursuivie régulièrement depuis 1976, la fouille programmée (Programme P16 du Conseil Supérieur de la recherche archéologique) a déjà permis de mettre en évidence une séquence chronologique et culturelle qui couvre pratiquement les Würms II et III et une partie du Würm IV (-50.000 à -10.000 ans environ).

D'après l'étude stratigraphique, l'analyse du mobilier et des sols d'habitat, il semblerait que les occupations humaines se soient succédées assez régulièrement depuis le Paléolithique moyen jusqu'à la fin du Paléolithique supérieur. Ce dernier a été en partie perturbé par des réutilisations de la cavité aux époques protohistoriques et historiques : fosses à céramique et sépultures ont en effet tronqué une partie de la séquence du Paléolithique supérieur. Cependant : industrie lithique, outils et armes en os, objets de parures ont permis de différencier quatre grands groupes culturels : Magdalénien ; Solutréen à pointes à face plane ; Gravettien à pointes à soie de la Font-Robert, burins de Noailles et microgravettes ; Aurignacien ancien à sagaie à base fendue, grattoirs carénés et à museau, lamelles Dufour. La plupart des foyers semblent avoir été situés au centre d'une aire d'activité de 12 à 15 m<sup>2</sup> (une partie des activités culinaires et artisanales ont eu lieu dans la grotte). La taille du silex est attestée par des milliers d'esquilles, des centaines de chutes de burins et de très nombreux nucléus réduits à leur plus simple expression (le silex à l'état naturel est quasi absent de la région du Pays des Vans).

Depuis trois ans, dans les niveaux profonds du remplissage qui dépasse les 7 mètres de hauteur, de nouveaux sols d'habitat et d'occupation sont attribuables au Paléolithique moyen. Certains d'entre eux, bien conservés, permettent déjà d'observer des structures et des zones d'activités préférentielles ou spécialisées. Parmi les restes de faune variés, où domine le bouquetin, on trouve des parties de carcasses, des membres et des tronçons de colonnes vertébrales en connexion et voisinant avec de très nombreux galets cristallins (granite, quartz, schiste) ayant servi de broyeur, de percuteur ou de hachoir. S'il existe aussi de véritables charniers de carnivores (hyènes, ours, lions des cavernes, panthères, lynx, chats sauvages, renards, loups) il semblerait cependant qu'une partie d'entre eux aient pu être chassés ou tout au moins utilisés (alimentation, fourrures, combustible).

Le décapage, cette année, d'un nouveau sol d'habitat moustérien sur 5 m<sup>2</sup> a permis de rencontrer, tout au fond de la cavité, sous une sorte de coupole "un four" paléolithique que les chasseurs ne pouvaient piétiner. Parmi les restes de faune carbonisés (herbivores, carnivores, vertèbres de poissons, oiseaux) certains ossements ont vraisemblablement servi de combustible. Du point de vue fonctionnel, il est intéressant de noter que la fumée dégagée pouvait facilement s'évacuer en suivant la diaclase qui, partant du foyer, parcourt la voûte jusqu'à l'entrée de la grotte.

Véritable milieu clos, à surface d'occupation limitée de 12 à 25 m<sup>2</sup> environ, l'Abri des Pêcheurs, constitue une "Cabane naturelle" dont l'étude paléoécologique et paléontologique présente un intérêt certain. De plus, le contenu faunistique devrait permettre une étude paléontologique et archéozoologique détaillée (espèces, nombre d'individus, conservation différentielle des ossements, rôle de la chasse et des carnivores, spécialisation de l'habitat, haltes de chasses sélectives, etc...).

Certes de nouvelles campagnes de fouilles et des moyens accrus seront nécessaires pour mener à bien le travail pluridisciplinaire entrepris car les résultats déjà obtenus sont encourageants.

Après avoir établi la chrono-stratigraphie du remplissage nos efforts devront porter à l'avenir sur les décapages planimétriques exhaustifs ; en particulier pour les sols d'habitat du Paléolithique moyen dont les rares études paléontologiques en France ne font que commencer (nouvelle programmation de la recherche de terrain en France - Conseil Supérieur de la recherche archéologique - Ministère de la Culture, Paris, 1981, 104 pages).



Rappelons pour terminer que les fouilles de l'Abri des Pêcheurs reçoivent une aide de l'Etat et du Conseil général de l'Ardèche que nous tenons à remercier ici.

#### BIBLIOGRAPHIE

- G. LHOMME - Un nouveau gisement paléolithique en Ardèche "l'Abri des Pêcheurs à Casteljalou" Et. Préh. n° 13/1976, pp. 1-8, 11 fig  
 G. LHOMME - Le gisement de l'Abri des Pêcheurs, comptes rendus de fouille annuels. Suppl. aux nouvelles archives du Museum de Lyon (1976 à 1981).  
 Congrès International de Paléontologie humaine, 1<sup>er</sup> Congrès : Prétirage, 2 vol., 1055 pages, Nice, 1982.  
 Origine et évolution de l'homme, laboratoire de Préhistoire du Musée de l'Homme, Paris, Oct. 1982. 255 pages.

## LE DOLMEN N° 1 DE L'ABEILLE à Labeaume (Ardèche)

L'étude de ce dolmen a pu être effectuée à la suite d'une autorisation de sauvetage délivrée par M. Jean Combiér, Directeur de la circonscription Rhône-Alpes. Il est situé sur la commune de Labeaume, domaine de l'Abeille, propriété d'une société dont les présidents, messieurs de Menthon et Delage, se sont intéressés à nos recherches et ont bien voulu accorder les autorisations nécessaires, ce dont nous les remercions vivement. Situé à 125 mètres au sud du lieu-dit "Le Pigeonnier", ses coordonnées Lambert sont : X = 757, 325, Y = 243, 600.

### PROBLÉMATIQUE

Le dolmen n° 1 de l'Abeille fait partie d'une vaste nécropole dolménique située sur le plateau de calcaires Kimmeridgiens délimité par l'Ardèche et ses affluents, la Ligne et la Beaume. Nous avons entrepris l'étude de ce secteur depuis plusieurs années, à la suite de M. Urbain Thevenon. Il avait fait déjà l'objet de plusieurs fouilles, en particulier par le docteur Jullien, de Joyeuse.

Nous avons conçu notre étude de la façon suivante :

- Inventaire des monuments mégalithiques. Nous avons dénombré 67 dolmens à ce jour dans ce seul secteur, et 3 tumulus.

- Surveillance personnelle et avec l'aide d'habitants du plateau, des sites et monuments. Intervention en particulier sur un tumulus de Gabiane, partiellement détruit par un engin mécanique.

- Prospection et inventaire des habitats. Le plateau comporte plusieurs habitats de surface, en particulier dans les calcaires ruiniformes, et plusieurs habitats en grotte.

- Fouilles successives de plusieurs dolmens, en donnant la priorité aux plus intéressants et aux plus menacés. Il est en effet urgent de mener le maximum d'études à bien, du fait de la création d'un réseau de routes sur ce secteur autrefois peu fréquenté et qui l'est de plus en plus. C'est ainsi que nous avons été amenés à fouiller les dolmens suivants : Le Clos Lorion, Chapias, Gabiane 1, Gabiane 3, Le Champ de Broutel, le Clos de Jacques.



Photo 1 - Dolmen n° 1 de l'Abeille - Vue d'ensemble du monument, après débroussaillage, avant la fouille. On distingue les piliers délimitant la chambre sépulcrale et la construction paysanne, ou "cagnard", qui la recouvre partiellement.

- Il s'agit des dolmens les plus représentatifs de chaque sous-secteur. En effet, il convient de remarquer que les 67 dolmens de cette nécropole sont groupés en sous-secteurs bien individualisés, parmi lesquels nous citerons : Figerolle, Gabiane, le Ranc de Figères, Linsolas, le Bois Saint-Martin, le Clos Lorion, etc. Le mobilier et l'architecture diffèrent d'un sous-secteur à l'autre, d'où l'intérêt d'une étude comparative.

- Sans négliger l'étude du mobilier, nous mettons particulièrement l'accent sur l'étude architecturale, et avons été amenés à fouiller entièrement trois des tumulus qui entourent ces dolmens, considérant que l'ensemble tumulus-chambre sépulcrale constitue un tout.

- Aussi, devant les premiers résultats obtenus, envisageons-nous de poursuivre cet inventaire, ainsi que la fouille des monuments les plus représentatifs.

Le choix du dolmen n° 1 de l'Abeille a été dicté par les raisons suivantes :

- Nécessité d'une étude des dolmens de ce sous-groupe, dont aucun n'avait encore été fouillé, et qui

comprend plusieurs monuments mégalithiques rassemblés à faible distance du pigeonnier installé au point culminant (cote 225), situé à 270 mètres au nord-est du hameau de l'Abeille.

- Remplissage apparent de la chambre sépulcrale.

- Présence sur le monument d'une construction paysanne en pierres sèches, abri contre le vent, ou "cagnard", dont nous pouvions supposer qu'elle avait pu en empêcher la fouille depuis sa construction, sans doute ancienne.

### DURÉE DES FOUILLES ET PARTICIPANTS

Les fouilles ont débuté le 3 août et se sont terminées le 30 août 81. Si l'on excepte 3 journées consacrées à des sorties, 25 journées ont été consacrées à la fouille, favorisée par un temps excellent. Ceci peut sembler important, étant donné la faible hauteur du remplissage, mais s'explique par la durée des opérations de dégagement de chaque objet et des ossements, par le relevé de tous les blocs, par la longueur de chaque opération photographique avec utilisation du mâât photo.

L'équipe de fouille était composée de la façon suivante : 4 fouilleurs étaient présents de façon permanente : Docteur Maurice Laforgue, Laure Devillard, Monsieur et Madame Roger Meucci.

Ont fouillé un temps limité :  
Henri Béal : 2 jours  
Madame Béal : 2 jours  
Jean Hamm : 2 jours  
Florian Meucci : 12 jours  
Jean Della Libéra : 4 jours  
Docteur Paul Perrève : 6 jours  
Vincent Perrève : 8 jours  
Frédérique Planche : 8 jours  
Jean Robert : 10 jours  
Suzanne Robert : 10 jours.

La répartition des tâches était la suivante :

*Direction* : Dr. Maurice Laforgue.  
*Assistante* : Laure Devillard  
*Photographe* : Dr. Maurice Laforgue  
*Dessin* : Jean Robert  
*Etude anthropologique* : Dr. Paul Perrève.

Il nous a semblé qu'une étude de dolmen ne peut se concevoir sans l'assistance d'un anthropologue, présent dans la mesure du possible sur le chantier. Le Dr. Paul Perrève a bien voulu accepter cette responsabilité. La modestie du matériel recueilli ne nous empêchera pas de prévoir cette assistance lors des futures fouilles.

## CONDUITE DE LA FOUILLE

Le relevé stratigraphique de tous les objets était prévu. A cette fin, nous avons adopté la solution déjà choisie pour le dolmen du Champ de Broutel en 1975 : carroyage par cornières métalliques, sur lesquelles coulisent des règles permettant la lecture quasi instantanée des mesures, tamisage très minutieux, avec tamis de 1 mm. de maille.

Tous les blocs rocheux ont été relevés en position et dessinés, avec mention de leurs Z supérieurs et inférieurs. Les photographies ont été prises plan par plan, d'une position fixe située au sud du dolmen et du haut d'un mât photographique, mis au point lors de précédentes fouilles.

Les travaux préparatoires ont duré trois jours et ont consisté en :

- débroussaillage (enlèvement de nombreux buis)
- démontage de la construction de berger
- installation du carroyage de cornières de 4 m. par 4 m.
- installation du mât photographique.
- enlèvement d'un cailloutis de surface.

## LA FOUILLE DE LA CHAMBRE SÉPULCRALE

La fouille a pu alors commencer. Elle a consisté en une série de dix décapages successifs, de 5 cm. de hauteur chacun environ, se continuant sous forme de décapage, du fait de l'impossibilité à mettre en évidence des niveaux individualisés. Puis elle s'est poursuivie par l'étude d'une profonde rainure, par l'étude du système de fermeture, par un sondage à l'extérieur du pilier ouest P2, enfin par une étude architecturale de l'ensemble.

Nous allons étudier ces points successivement :

Les décapages successifs :

### Premier décapage - Z 84

Gros blocs calcaires avec humus fin et cailloutis. De plus gros blocs existent en A3 et en A4, dans le prolongement de la dalle de fermeture.

On note la présence, contre le pilier de chevet P1, d'un vaste terrier (lapin), large de 30 cm. en avant du pilier. Il se prolonge en galerie le long du pilier, en direction de P2. Il est possible qu'il y ait eu à l'origine une fouille clandestine.

### Matériel du premier décapage

- 1 perle bitronconique en calcite C3 Z84. Fig. 4.1
- 1 perle tonnelet en calcite A1 Z85. Fig. 4.2
- 3 tessons poterie chalc. grossière. L : 2,1 cm.
- 5 fragments osseux humains non identifiables
- Dent humaine : 1 molaire.

### Deuxième décapage - Z95

Blocs moyens et petits, humus fin et cailloutis. Blocs plus importants en A3.

### Matériel du deuxième décapage

- 1 perle cylindrique calcite, A2 Z84. Fig. 4.3
- 1 perle tonnelet calcite C2 Z92. Fig. 4.4
- 1 perle tonnelet calcite C2 Z91. Fig. 4.5
- 1 perle tonnelet calcite C2 Z95. Fig. 4.6
- 2 tessons chalc. A2. 1 cm.
- 2 tessons chalc.
- 12 fragments os humains non identifiables. A2
- Dent humaine : 1 incisive. A2
- 22 fragments os humains non identifiables. B2
- Dent humaine : 1 incisive. B2
- 1 tesson chalc. B2 Z80. 2,3 cm.
- 8 fragments os humains non identifiables
- 1 tesson poterie chalc. Dégraissant : gros grains de quartz. Z95.

### Troisième décapage - Z105

On remarque un ensemble de cailloutis très dense et d'un peu d'humus dans l'angle P1-P2. Blocs de toutes dimensions, humus homogène et fin, cailloutis, surtout en A2 et B3, blocs de fermeture en A4.

### Matériel du troisième décapage

- 1 perle tonnelet calcite C3 Z102. Fig. 4.7.
- 2 petits tessons poterie chalc. sans décor A4 Z105
- 1 tesson - L : 26 mm., rougeâtre, dégraissant : quartz, sans décor. B2 Z98
- Os humain : 10 fragments non identifiables. 1 pisiforme B2 Z105
- Dents humaines : 1 couronne molaire. A2 Z106. 1 canine. C2 Z103. 1 incisive. C3 Z103.

### Quatrième décapage - Z110 - Fig. 6

En A2 et A1, on atteint la dalle de fond, appartenant au substratum rocheux. Blocs calcaires assez homogènes, moins denses en B3 et C3.

### Matériel du quatrième décapage

- 1 perle olivaire calcite, bien travaillée. A4 Z103. Fig. 4.8
- 1 perle tonnelet calcite bien travaillée. C2 Z107. Fig. 4.9
- 1 perle olivaire calcite, grossière. C2 Z107. Fig. 4.10
- 1 tesson poterie grossière de type chalcolithique, sans décor ; L : 2 cm. A3 Z110.
- Os humains : 7 fragments non identifiables. A3 Z110 ; Multiples petits fragments non identifiables. B3 Z105 ; 4 petits fragments non identifiables B4 Z105 ; 7 fragments non identifiables C2 Z105
- Dents humaines : 1 incisive C2 Z103 ; 1 incisive B3 Z103.

### Cinquième décapage - Z115

La dalle inférieure apparaît sur toute sa surface avec un Z : 112 à son point déclive, au sud, en B3, alors que son point le plus élevé, en A1 est à Z98. Ce qui donne une différence de Z de 14 cm. entre les deux points extrêmes, à 1,40 m. l'un de l'autre. Après fracture, la dalle se continue en B3 et B4, avec le même pendage. Les blocs sont peu abondants à la surface du fond. On retrouve des blocs calcaires de plusieurs dimensions, avec humus, en dehors de ce fond.

### Matériel du cinquième décapage

- 1 perle tonnelet calcite, grossière. C1 Z113. Fig. 4.11
- 2 petits tessons de poterie chalc. grossière sans décor, rougeâtre, à dégraissant en gros grains de quartz. L : 2 cm. A1 Z103
- Os humains : 1 phalange B2 Z115 ; 1 phalange C2 Z115 ; 20 fragments très petits non identifiables C2 Z110 ; 20 fragments très petits non identifiables C3 Z110

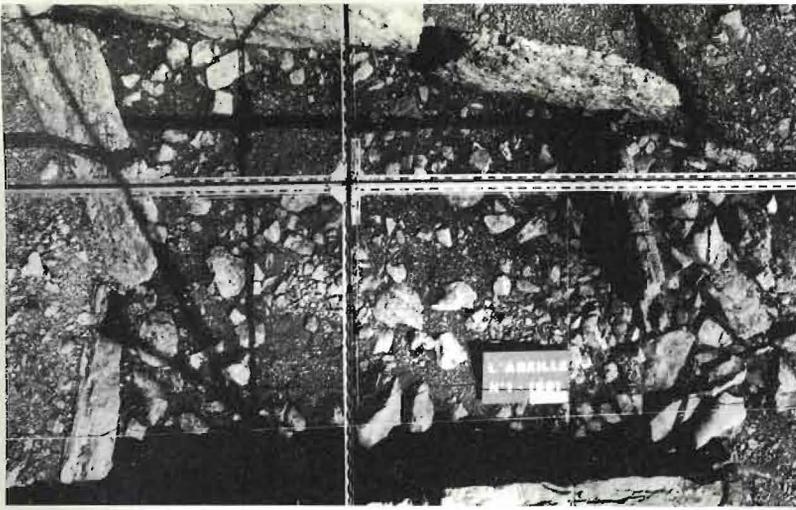


Photo 2 - Dolmen n° 1 de l'Abeille - Le premier décapage. (La vue est prise du haut du mât photo).

Dents humaines : 4 A3 Z125. 1 molaire et 3 incisives, première dentition ; 1 incisive C1 Z115 ; 1 molaire avec carie du collet C2 Z115 ; 1 incisive C2 Z106

Dents d'animaux : 1 dent ovi-capridé C2 Z110 ; 1 fragment dent ovi-capridé C2 Z110.

#### Sizième décapage - Z115 - 120

La fouille se poursuit le long des piliers et dans l'angle P1-P3 où la dalle de fond laisse place à une importante fissure. Dans cet angle, les blocs sont moins nombreux, de dimensions plus réduites, l'humus est plus dense et compact. Sous P2, apparaissent les premiers blocs de calage.

C'est le dernier niveau où l'on trouve du matériel en dehors de la fissure.

#### Matériel du sizième décapage

1 pendeloque en os poli, ariforme, 66 mm. A4 Z128. Fig. 4.12

1 perle olivaire calcite, bien travaillée. C1 Z114. Fig. 4.13

1 perle olivaire calcite, abîmée. C1 Z120. Fig. 4.14

1 perle bitronconique calcite. C2 Z121. Fig. 4.15

Os humains : C1 1 phalange + débris osseux non identifiables ; C1 5 fragments osseux non identifiables

Dents humaines : A3 1 incisive. 1 couronne dent de lait Z 125 ; A3 Z125 1 couronne dent de lait ; C1 Z115 1 incisive avec carie ; C3 Z115 1 molaire.

#### Septième décapage - Z125

Dans l'angle P1-P3, à 60 cm. du bord de la dalle de fond, apparaît l'autre bord de la fissure, représentée par une dalle dont le bord est sensiblement parallèle à celui de la précédente. C'est dans cette fissure que se poursuit la fouille, ainsi que dans l'angle A3-A4.

#### Matériel du septième décapage

1 perle bitronconique calcite, rugueuse. C1 Z121. Fig. 4.16

1 perle tonnelet calcite. mauvais état. C1 Z121. Fig. 4.17

1 perle olivaire calcite, grossière et abîmée. C1 Z121. Fig. 4.18

1 petit fragment de perle calcite, tonnelet possible. C1 Z121

4 tessons de poterie grossière, épaisse, noirâtre, de type chalcolithique sans décor. L. : maxi 6 cm. Dégraissant : gros grains de quartz. C1 Z117.

Dents humaines : 3 incisives C1 Z121

#### Huitième décapage - Z130

Il existe toujours quelques petits blocs, devenus plus rares, au milieu d'un humus de texture plus argileuse. La fouille en A3-A4 est terminée.

#### Matériel du huitième décapage

1 perle olivaire calcite, de conservation moyenne. B1 Z125. Fig. 4.19

1 perle olivaire calcite, de bonne conservation. C1 Z116 Fig. 4.20

1 perle olivaire calcite, de bonne conservation. C1 Z115 Fig. 4.21

Os humains : 1 rotule et 11 fragments non identifiables. B2 Z125 ; 1 cuboïde et 40 fragments osseux non identifiables. C2 Z125

Dents humaines : 1 incisive B1 Z129 ; 1 incisive B2 Z125 ; 1 incisive C2 Z128

Dent animale : 1 dent ovi-capridé C2 Z125

#### Neuvième décapage - Z140

Peu de blocs, argile de plus en plus compacte.

#### Matériel du neuvième décapage

1 lame de silex gris clair, à fines retouches marginales monofaciales, section trapézoïdale C2 Z135 Fig. 4.23

1 perle bitronconique calcite, bonne facture B1 Z139 Fig. 4.22

Os humains : 30 fragments osseux non identifiables C2 Z135

Dent humaine : 1 canine B2 Z143

Dents animales : 1 dent ovi-capridé C2 Z133 ; 2 dents ovi-capridés C2 Z143

#### Dixième décapage - Z150 - Fig. 7

Argile.

#### Matériel du dixième décapage

1 éclat de silex blanc B1 Z142 Fig. 4.27

15 tessons de poterie grossière, noire intérieur, rougeâtre extérieur.

Dégraissant : gros grains de quartz. Sans décor. B1 Z165

Os humains : 1 diaphyse de 7 cm. de long C1 Z139

Dents humaines : 1 incisive B1 Z152 ; 1 incisive C2 Z144 ; 3 incisives C2 Z155.

#### Au-delà - Z160

Argile compacte, matériel osseux et parures, reposant sur un lit de blocs posés intentionnellement, sur chant pour la plupart, et destiné à constituer un sol de sépulture.

#### Matériel au-delà du 10<sup>e</sup> décapage

a - Fissure

1 perle tonnelet calcite, bien polie C2 Z139 Fig. 5.24

1 perle tonnelet calcite, bien polie C2 Z139 Fig. 5.25

1 perle olivaire calcite, de belle facture B1 Z163 Fig. 5.26

1 perle tonnelet calcite grossière et usée B1 Z163 Fig. 5.28

1 perle tonnelet calcite grossière et usée B1 Z163 Fig. 5.29

1 perle tonnelet calcite usée B1 Z163 Fig. 5.30

Os humains : 3 fragments diaphyse B1 Z153 ; 8 petits fragments non identifiables B1 Z163 ; 1 fragment de clavicule ; 30 fragments non identifiables C2 Z165 ; 42 fragments non identifiables C2 Z139.

Dents humaines : 1 molaire B1 Z157 ; 5 incisives B1 Z163 ; 2 incisives C2 Z139 ; 1 incisive C1 Z151 ; 1 incisive C2 Z165 ; 1 incisive C2 (Z165)

Os animaux : 3 fragments animaux non identifiables C2 Z165 ; 1 diaphyse 9 cm. Humérus ovi-capridé C2 Z165.

Dents animales : 2 dents ovi-capridé C2 Z139

b - Sondage à l'extérieur de P2 (pilier ouest)

Os animaux : 7 fragments ovi-capridé.

Au-delà, la vérification s'est poursuivie dans la fissure sur encore 25 cm. de profondeur pour parvenir à la conclusion qu'il s'agissait d'une argile stérile en place. Arrêt de la fouille.

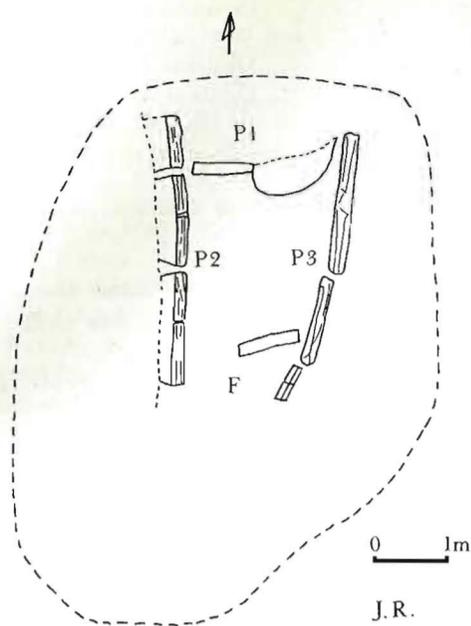


Fig. 3 - Dolmen de l'Abeille n° 1 :  
Le plan de la chambre sépulcrale et les contours du tumulus.

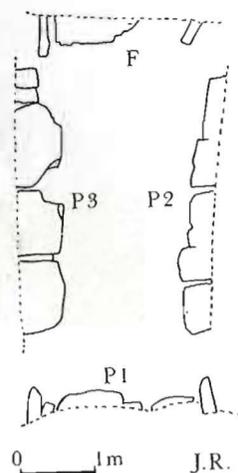


Fig. 3 - Dolmen de l'Abeille n° 1 :  
Le chevet, les piliers et la fermeture.

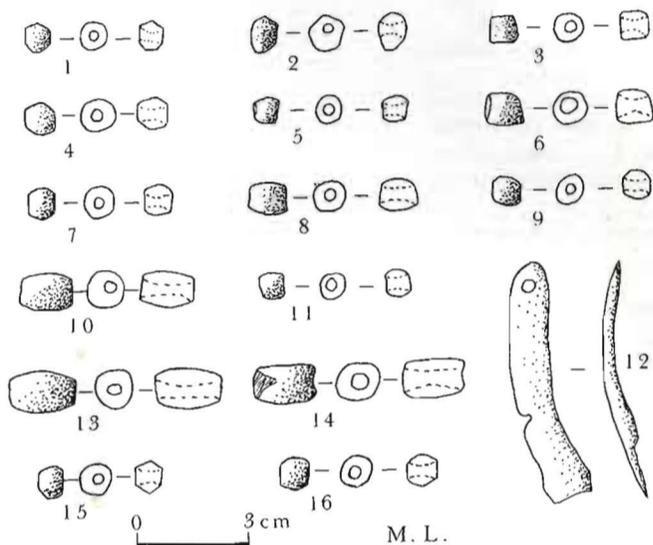


Fig. 4 - Dolmen n° 1 de l'Abeille :

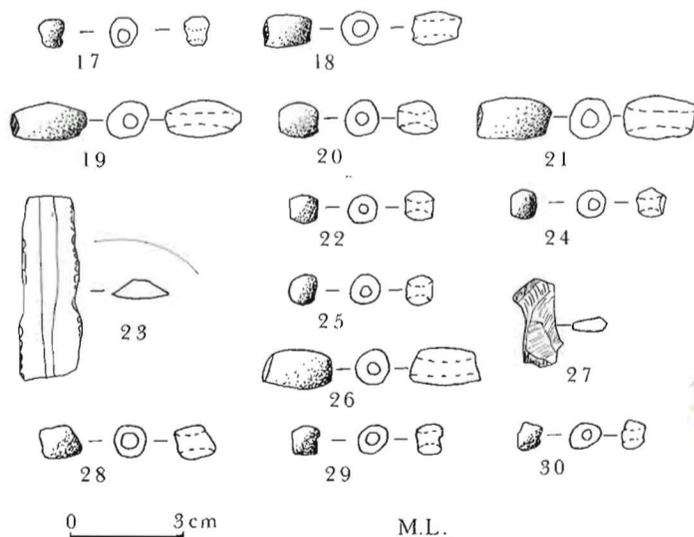
- 1 - Perle bitronconique calcite
- 3 - Perle cylindrique calcite
- 5 - Perle tonnelet calcite
- 7 - Perle tonnelet calcite
- 9 - Perle tonnelet calcite
- 11 - Perle tonnelet calcite
- 13 - Perle olivaire calcite
- 15 - Perle bitronconique calcite

- 2 - Perle tonnelet calcite
- 4 - Perle tonnelet calcite
- 6 - Perle tonnelet calcite
- 8 - Perle olivaire calcite
- 10 - Perle olivaire calcite
- 12 - Pendeloque arciforme en os poli
- 14 - Perle olivaire calcite
- 16 - Perle bitronconique calcite

Figure n° 5 - Dolmen de l'Abeille n° 1 :

- 17 - Perle tonnelet calcite
- 19 - Perle olivaire calcite
- 21 - Perle olivaire calcite
- 23 - Lame de silex gris clair
- 25 - Perle tonnelet calcite
- 27 - Eclat de silex blanc
- 29 - Perle tonnelet calcite

- 18 - Perle olivaire calcite
- 20 - Perle olivaire calcite
- 22 - Perle bitronconique calcite
- 24 - Perle tonnelet calcite
- 26 - Perle olivaire calcite
- 28 - Perle tonnelet calcite
- 30 - Perle tonnelet calcite



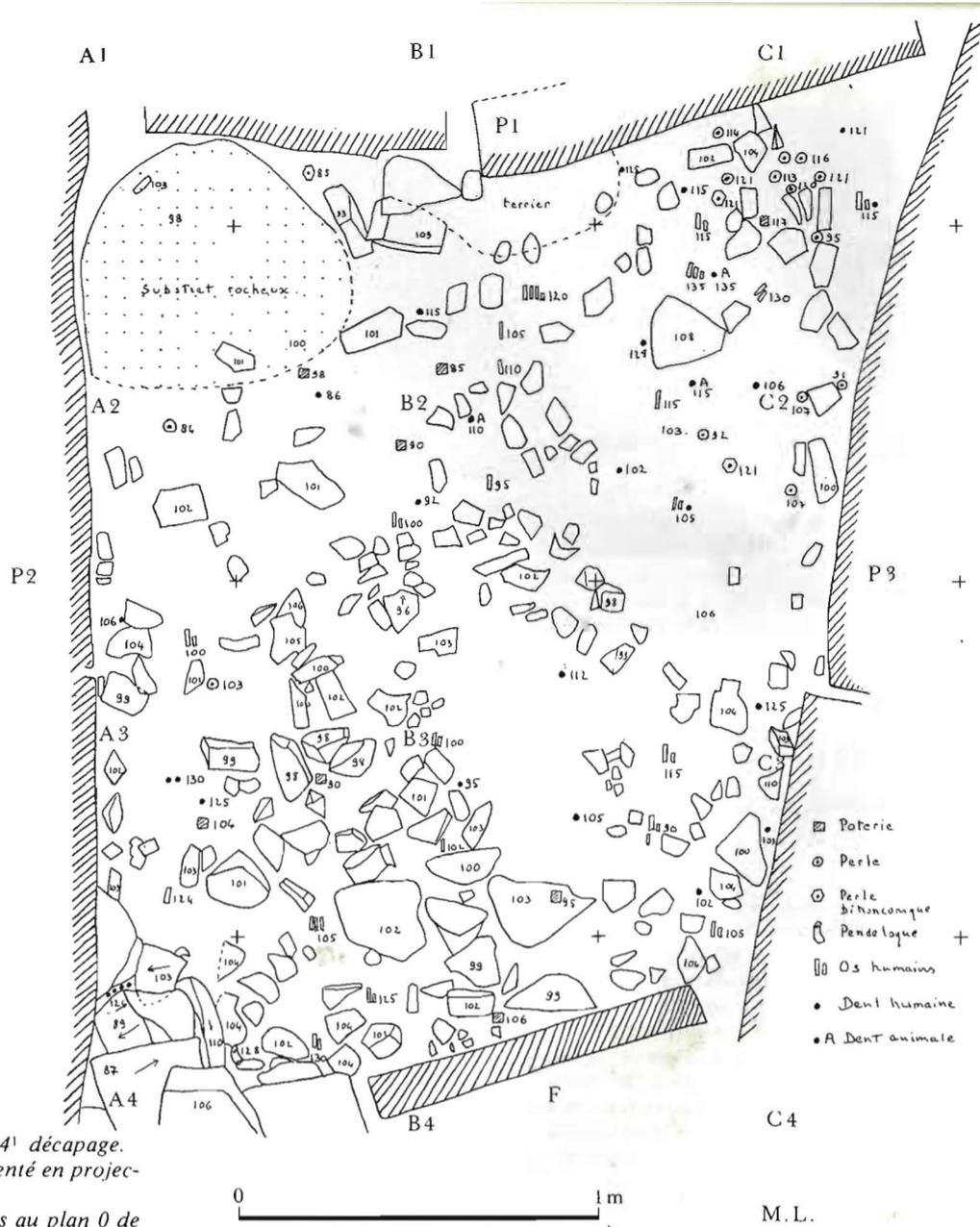


Fig. 6 - Dolmen de l'Abeille n° 1 :  
 Plan de la chambre sépulcrale, au niveau du 4<sup>e</sup> décapage.  
 Le mobilier, du 1<sup>er</sup> au 8<sup>e</sup> décapage a été représenté en projection sur ce plan.  
 Les chiffres représentent les distances des objets au plan 0 de la fouille (ou Z). Seuls les Z des blocs les plus importants ont été bien notés, afin de ne pas alourdir le dessin.

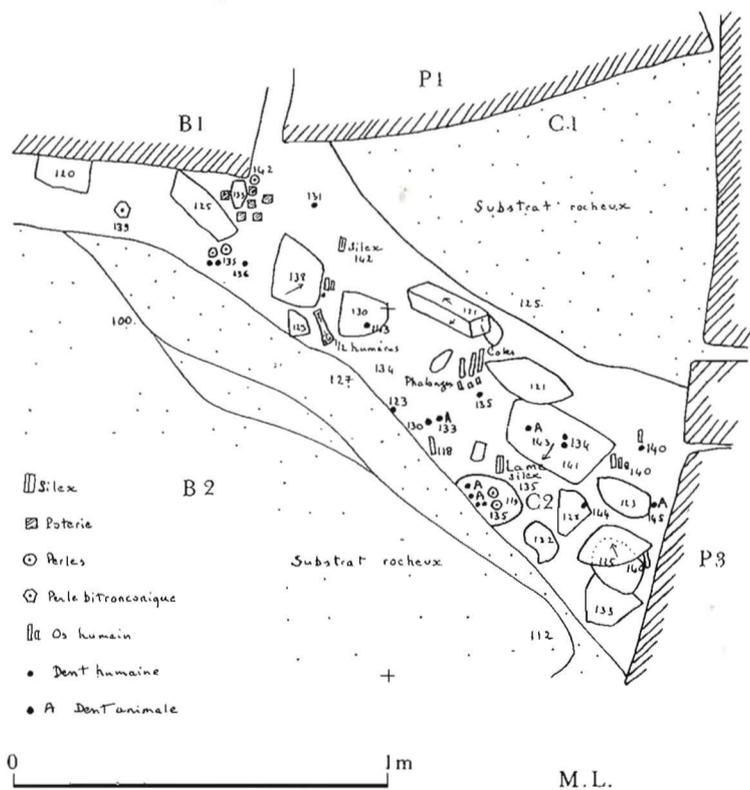


Fig. 7 - Dolmen de l'Abeille n° 1 :  
 Le mobilier des décapages suivants, à partir du 9<sup>e</sup>, est concentré dans la fissure. Sur un fond de blocs sur chant, non représenté ici, on trouve des ossements faisant penser à la possibilité d'une seule inhumation, accompagnée d'un mobilier plus important et de cinq dépôts de dents d'animaux. L'inhumation semble contemporaine de la construction du dolmen.



Photo 3 - Dolmen n° 1 de l'Abeille - La fin de la fouille. On distingue de gauche à droite, le chevet, affaissé, la profonde fissure oblique, le banc de surface du substrat, laissé en place, le système de fermeture, avec la dalle, complétée par un muret. (La vue est prise du haut du mât photo).

## ÉTUDE DU MATÉRIEL

### Matériel lithique

Il se compose d'une lame et d'un éclat :

- La lame est en silex gris pâle, de section trapézoïdale. Les retouches sont marginales, fines et monofaciales. Nous ignorons la provenance de ce silex, d'une nature que nous n'avons pas encore rencontrée en basse Ardèche. Trouvé dans le neuvième décapage, en C2, dans la fissure, il appartient à un niveau non perturbé, à la limite du dépôt chalcolithique en place. Ces lames ont été attribuées au Chasséen, mais outre qu'une pièce isolée est peu significative, il semble que ce type ait perduré bien au-delà du néolithique.

- L'éclat de silex blanc, dans le dixième décapage, ne présente pas d'intérêt particulier.

### Parures

Elles se composent d'une pendeloque et de 27 perles :

- La pendeloque est une pendeloque arciforme en os refendu et poli. Elle présente une perforation à une extrémité, et l'autre extrémité est incomplète. Elle appartient au sixième décapage, en A4, donc dans un niveau très perturbé, près de la fermeture. Quelques exemplaires ont été trouvés en Provence et en Languedoc-Roussillon, sans que l'on puisse leur attribuer une valeur de datation. Nous situerons ce modèle au chalcolithique.

- Les perles, au nombre de 27, sont toutes en calcite. Elles sont de quatre types : tonnelet, olivaire, bitronconique et cylindrique. Les perles tonnelet sont au nombre de treize. Elles ont été trouvées dans tous les niveaux et ne peuvent servir de repère de datation. Il en est de même pour les perles olivaires, trouvées au nombre de neuf dans ce dolmen. Les

perles bitronconiques sont au nombre de quatre. Considérées comme des copies de perles en cuivre, elles ont paru suffisamment sûres à de nombreux auteurs, en tant que fossile directeur. Leur présence dans les premiers décapages peut nous permettre tout au plus de suggérer qu'un matériel chalcolithique final a été mélangé lors des réutilisations, puis lors des premières fouilles dont ce dolmen semble avoir été l'objet, avec le matériel néo-chalcolithique.

Leur absence dans le niveau de base de la fissure renforcerait l'hypothèse d'un premier dépôt funéraire néo-chalcolithique contemporain de la construction du dolmen, et demeuré intact, ainsi que les offrandes d'ovi-capridés qui l'accompagnaient. Une seule perle est franchement cylindrique.

En ce qui concerne l'identification des formes, remarquons qu'il existe des formes intermédiaires et que l'on hésite parfois à classer telle ou telle perle comme tonnelet ou bitronconique. Quant à leur facture, elle appelle la remarque suivante ; la même dénomination peut recouvrir une perle très finement travaillée et une perle grossière. Encore faudrait-il préciser si cet état grossier résulte d'un mauvais travail, ou d'une dégradation, fort possible dans un tel milieu.

### Poterie

Elle est représentée dans tous les niveaux, mais plus particulièrement dans le dixième décapage, que nous considérons comme un niveau intermédiaire. Il s'agit toujours de petits tessons à pâte très grossière sans décor, avec des parties noires et des parties rouges. Le dégraissant est constitué par des grains de quartz grossiers. La surface des tessons présente une série de petits trous résultant de la chute de ces grains de quartz.

Nous avons toujours trouvé ce type de poterie dans les dolmens que nous avons fouillés en basse Ardèche. Elle semble avoir été commune à tout le chalcolithique, voire au début du Bronze et ne permet pas de datation précise.

## ANTHROPOLOGIE

De nombreux fragments osseux se trouvent dans tous les niveaux. Seuls ont pu être identifiés un pisiforme en B2 dans le troisième décapage, une rotule en B2 et un cuboïde en C2 dans le huitième décapage, et un fragment de clavicule dans le dixième décapage. Il n'y a aucune trace de carbonisation. Aucune conclusion anthropologique ne peut être tirée de l'étude de ce matériel.

Les dents humaines sont au nombre de 40 ; soit 32 incisives, 6 molaires et 2 canines. Deux caries ont été observées. Il est impossible de faire une estimation du nombre d'individus d'après ces dents. On peut remarquer la présence la plus importante d'os humains et de dents dans les derniers niveaux. Il est certain qu'une grande partie des vestiges humains ont disparu de ce dolmen.

## FAUNE

Elle est représentée par des fragments de diaphyse d'ovi-capridés et par huit dents d'ovi-capridés. Ces dépôts sont plus importants au-delà du dixième décapage, en association avec un matériel humain plus abondant. Ceci est particulièrement intéressant dans ce niveau de la fissure que nous considérons comme le seul encore intact dans ce dolmen. L'offrande d'ovi-capridés est évidente. Il semble qu'elle ait eu lieu également à l'extérieur de la chambre sépulcrale (sondage à l'ouest de P2).

## ARCHITECTURE

Notre étude architecturale est forcément incomplète, du fait de l'absence de fouille du tumulus. Notre expérience de ce genre de fouille nous a montré que celle-ci est indispensable à une bonne connaissance de l'architecture du monument. De même que la présence de couloirs échappait aux premiers chercheurs qui s'en tenaient à la seule fouille de l'intérieur de la chambre, de même peuvent échapper, en l'absence de fouille du tumulus, des dépôts secondaires, l'aspect de la face extérieure des piliers, la présence de piliers extérieurs de renfort, la présence de blocs de calage, la présence de stèles, l'aménagement du socle rocheux en prévision de l'installation des piliers, et éventuellement, l'ordre où se sont succédées les phases constructives.

Sur tous ces détails, nos précédentes fouilles de tumulus (Gabiane 3, Champ de Broutel, Clos de

Jacques), avaient pu apporter d'intéressantes précisions.

La chambre sépulcrale se compose de quatre éléments principaux :

- Le pilier de chevet P1 - Fig. 2 et 3.

En calcaire local, il est en mauvais état et s'est divisé en deux parties qui se sont affaissées partiellement à l'intérieur de la chambre, du fait sans doute de l'affaiblissement causé par les premières fouilles, du fait aussi peut-être de la présence d'importants terriers. Il repose directement sur le fond rocheux. Les piliers latéraux ne prennent pas appui sur lui, mais ce fait est sans signification, puisqu'il n'est pas dans sa position d'origine.

- Le pilier latéral ouest ou P2 - Fig. 2 et 3

En calcaire local, il est en mauvais état et s'est divisé en trois parties. Sa longueur totale est de 3,60 m. Il dépasse P1 d'une longueur de 23 cm., ce qui ne correspond pas à la longueur d'origine, du fait de l'important affaissement de P1. Il dépasse le système de fermeture de 20 cm. Il est situé dans une rainure du substratum, sans prendre appui sur les bords de cette rainure. Il présente à la base une série de blocs remplissant les intervalles existant entre le socle rocheux et la base du pilier. Ces blocs remplissaient sans doute un double rôle de calage et de colmatage.

- Le pilier latéral est ou P3 - Fig. 2 et 3

En calcaire local, il est en mauvais état, et s'est divisé en deux parties, prolongées au-delà de la fermeture par deux autres fragments en plus mauvais état encore. Sa longueur totale est de 3,70 m. Il est situé également dans une rainure du substratum, sans prendre appui sur les bords de cette rainure. On remarque aussi à la base des blocs de calage, moins nombreux que pour P2.

- Le système de fermeture F - Fig. 2 et 3

Il est constitué de deux parties :

Une dalle transversale de 1 m. de longueur à sa base, posée directement sur le socle rocheux. Elle n'occupe probablement plus sa position d'origine.

Le passage subsistant entre l'extrémité de cette dalle et P2 est occupé par un muret mal construit.

Enfin, à l'extérieur, nous avons relevé 120 blocs qui complètent cette fermeture, sans que nous puissions mettre en évidence de dispositifs tels que plate-forme d'accès, comme au Clos de Jacques, ou couloir d'accès. Il n'a été trouvé aucun matériel dans cet aménagement qui fait partie du tumulus proprement dit.



Phot 4 - Dolmen n° 1 de l'Abeille - Le système de fermeture : dalle verticale, à droite - muret, à gauche - entassement de blocs, en avant. (Vue prise du sud).

Le fond est constitué par une dalle rocheuse sur laquelle sont posés les éléments constitutifs de la chambre sépulcrale. Ces éléments entourent une importante dalle rocheuse d'une épaisseur de 26 cm., posée sur la précédente, qui occupe pratiquement tout le fond de la chambre, à l'exception d'une importante fissure transversale, oblique par rapport à P1, et d'une largeur de 60 cm. Un dallage de blocs disposés intentionnellement occupait le fond de cette fissure, de façon à préparer les premières inhumations contemporaines de la construction du dolmen.

- Réflexions d'ensemble sur la chambre sépulcrale

On est frappé par le mauvais état des piliers qui ont été atteints par des processus de délitage de leur arête et de leurs deux faces latérales. Ceci a dû réduire de beaucoup leur hauteur primitive. Il est impossible de chiffrer cette réduction.

Ce processus a été aggravé par l'absence de dalle de couverture. Aucun élément à proximité du monument ne permet de supposer son existence.

En admettant que ces dolmens aient tous possédé une dalle supérieure, il faut bien constater que les dolmens recensés du sous-secteur de l'Abeille ne possèdent actuellement ni dalle supérieure, ni vestiges pouvant faire penser qu'elle ait existé. Il faut donc supposer que les dalles supérieures ont été enlevées pour une raison qui nous échappe. Signalons à titre de comparaison, que dans le sous-

secteur voisin du Ranc de Figères, les dolmens ont presque tous conservé leur dalle supérieure ou des fragments importants permettant d'affirmer leur existence. Il est donc difficile de conclure dans ce domaine. Si ces dalles ont existé, leur enlèvement doit être déjà ancien, vu l'état d'usure des piliers, témoins d'une absence de protection prolongée.

Nous nous trouvons donc en présence d'un dolmen simple, sans couloir d'accès, dont la chambre est constituée de trois piliers et d'un système de fermeture par dalle transversale et muret. Ce type de dolmen est classique dans l'Ardèche. D'ailleurs, plusieurs dolmens voisins sont du même type. On ne peut que constater l'absence de dalle supérieure.

Nous avons retenu pour ce monument la dénomination de dolmen. Nous préférons réserver en effet l'appellation de ciste ou de coffre à des monuments de plus petites dimensions.

L'orientation de ce dolmen est nord-sud. L'entrée est donc orientée en plein sud. C'est également l'orientation des autres dolmens du même sous-secteur.

## CONCLUSIONS

Sur le plateau jurassique du nord de Labeaume, entouré sur trois côtés par les falaises de l'Ardèche et de ses affluents, la configuration du terrain et l'abondance des carrières naturelles de piliers ont favorisé l'édification de monuments mégalithiques par les

hommes du néo-chalcolithique, puisqu'on ne recense pas moins de 67 dolmens, constituant la nécropole nord de Labeaume.

Dans cette nécropole, les dolmens se répartissent en sous-secteurs. Le dolmen étudié appartient au sous-secteur de l'Abeille, où les monuments recensés à ce jour se caractérisent par une unité remarquable. Il s'agit de dolmens simples sans dalles de ouverture, orientés nord-sud.

Les hommes du néo-chalcolithique avaient choisi une large surface rocheuse pour édifier le dolmen n° 1 de l'Abeille. Ils avaient aménagé le substratum en nettoyant les rainures entourant un épais bloc rocheux de près de 5 m<sup>2</sup> de surface. C'est autour de ce bloc qu'ils disposaient les piliers qui devaient constituer la chambre sépulcrale d'un dolmen simple, disposant d'une fermeture avec dalle transversale, complétée par un muret.

C'est là qu'ils installaient les premières inhumations, perturbées par la suite par les réutilisateurs et par les fouilles des premiers amateurs de préhistoire. C'est seulement dans une large fissure de 60 cm., à fond aménagé, que nous devons retrouver les vestiges encore en place de ces premières inhumations, associés à de la

poterie, à des parures, et à des offrandes d'ovi-capridés. Dans les niveaux supérieurs perturbés, le seul indice d'une réutilisation au chalcolithique final nous était apporté par la découverte de perles bitronconiques.

Si la fouille de ce dolmen a apporté une certaine déception, nous devons retenir néanmoins comme éléments positifs, la découverte d'offrandes animales liées à des rites funéraires du néo-chalcolithique, ainsi qu'une étude architecturale prenant sa valeur si on la replace dans une étude d'ensemble des dolmens de ce secteur.

#### BIBLIOGRAPHIE

- GROS O. et A. Ch. (1969)  
Fouilles de sauvetage à Grospierrres (Ardèche).  
Le dolmen n° 1 du Ranc d'Aven.  
Cah. Grospierrrois, n° 2, pp. 9-18. 10 fig.
- GROS O. et A. Ch. (1971)  
Le dolmen n° 1 de la Combe de Bonne fille (ou des Contours).  
Cahiers Grospierrrois, n° 4, pp. 5-8, 2 fig.
- LAFORGUE M., MARCON M. et alii (1972)  
La fouille de sauvetage du tumulus de Gabiane 3, Labeaume, Ardèche.  
Bulletin de la S.E.R.A.H.V., n° 6, pp. 9 à 40
- LAFORGUE M. et ROBERT J. (1973)  
Les fouilles du tumulus de Gabiane 3 (suite), Labeaume, Ardèche.  
Bulletin de la S.E.R.A.H.V., n° 7, pp. 23 à 28

- LAFORGUE M. et ROBERT J. (1974)  
Les fouilles du tumulus de Gabiane 3 (suite)  
Bulletin de la S.E.R.A.H.V., n° 8, pp. 14 à 19
- LAFORGUE M. et ROBERT J. (1975)  
Les fouilles du tumulus de Gabiane 3 (suite)  
Bulletin de la S.E.R.A.H.V., n° 9, pp. 16 à 19
- LAFORGUE M. et ROBERT J. (1976)  
Les fouilles du dolmen du Champ de Broutel, à Labeaume, Ardèche.  
Bulletin de la S.E.R.A.H.V., n° 10, pp. 17 à 21
- LAFORGUE M. et ROBERT J. (1977)  
Les fouilles du dolmen du Champ de Broutel, à Labeaume, Ardèche (suite)  
Bulletin de la S.E.R.A.H.V., n° 11, pp. 19 à 26
- LAFORGUE M. et ROBERT J. (1978)  
Premiers résultats de la fouille du dolmen du Clos de Jacques, à Labeaume, Ardèche.  
Bulletin de la S.E.R.A.H.V., n° 12, pp. 17 à 23
- LAFORGUE M. et ROBERT J. (1979)  
Les fouilles du dolmen du Clos de Jacques à Labeaume, Ardèche (suite)  
Bulletin de la S.E.R.A.H.V., n° 13, pp. 13 à 22
- LAFORGUE M. et ROBERT J. (1981)  
Les fouilles du dolmen du Clos de Jacques, à Labeaume, Ardèche (fin).  
Bulletin de la S.E.R.A.H.V., n° 15, pp. 20 à 28
- L'HOMME G. (1971)  
Deux campagnes de fouilles dans un dolmen de Berrias  
Et. Préhistorique, n° 1, pp. 9-23, 23 fig.
- MONTJARDIN R. (1974)  
Le dolmen du méandre de Gen, commune de Ruoms, Ardèche.  
Et. Préhist., n° 10-11, pp. 1-15, 10 fig.
- SAUMADE H. (1975)  
Le dolmen de Rieu à Lussas (Ardèche)  
Et. Préhist., n° 12, pp. 14-22, 12 fig.

J.-L. ROUDIL R.46, C.N.R.S. Direction des Antiquités Préhistoriques Languedoc-Roussillon

## L'OCCUPATION NÉOLITHIQUE de la Baume d'Oulen

Le sud de l'Ardèche est en réalité l'extrémité nord d'une région aux caractères originaux et fortement marqués : le Languedoc Oriental, le même relief de plateaux tranchés par les gorges des torrents descendant des Cévennes, le même climat, celui où prospère l'olivier, le même milieu naturel. Ces particularités donnent à l'ensemble, qui comprend la majeure partie de l'Hérault, le Gard et l'Ardèche du sud, une unité biogéographique très forte. Rien de surprenant à ce que ce milieu révèle au cours de la préhistoire le développement de civilisations originales et occupant plus ou moins uniformément toute cette zone.

Nous avons pu, grâce aux travaux fructueux de H. Saumade, faire connaître il y a déjà un bon nombre d'années, la première série stratigraphique néolithique étudiée en Ardèche, celle de la grotte de Peyroche à Auriolles. Depuis, des fouilles en

collaboration avec ce même chercheur ont permis d'exploiter un gisement très important dont il est l'inventeur : la grotte de Combe Obscure à Lagorce. Là encore, une stratigraphie s'étendant du mésolithique à l'Age du bronze a été mise au jour, plus complète que celle de Peyroche avec laquelle des comparaisons pourront être particulièrement intéressantes. Nous espérons pouvoir publier l'ensemble de la fouille à Combe Obscure dans un avenir pas trop lointain. Avant les travaux ouverts à la Baume de Ronze par A. Beeching, les stratigraphies du néolithique ardéchois se limitaient presque aux gisements cités et la rareté du néolithique ancien, en particulier, devait nous conduire à réexaminer les rares gisements où il était signalé. C'est ainsi que dès 1977, nous entreprenions des recherches à la Baume d'Oulen, le Garn, Labastide-de-Virac où une fouille limitée, conduite par J. Cauvin et P. Ducos avait révélé des niveaux néolithiques pauvres mais bien

stratifiés. Ces travaux remontaient à 1958. On pouvait craindre que depuis les fouilles anarchiques aient bouleversé la totalité des couches néolithiques, très vulnérables à cause de leur position superficielle. C'est donc sans espérer beaucoup que nous avons tenté une série de petits sondages au printemps 1977. Le vaste abri présentait alors un groupement anarchique de cratères et de cônes de déblai, certaines excavations atteignant deux mètres de profondeur pénétraient profondément dans les niveaux du paléolithique supérieur.

La grotte d'Oulen, l'un des plus vastes abris préhistoriques du Sud-Est de la France s'ouvre en rive droite d'un important ravin affluent de l'Ardèche, dans la partie centrale des gorges (secteur de Gournier). L'importance du porche fait qu'il a été choisi comme point remarquable et qu'il sert de borne sur la limite entre les communes du Garn et de Labastide-de-Virac. Il en

résulte que l'abri se trouve aujourd'hui partagé entre les départements du Gard et de l'Ardèche et deux régions administratives. Son altitude est d'environ 160 m., à égale distance du niveau de l'Ardèche et de la surface du plateau.

Coordonnées Lambert :

X : 769,100

Y : 229,025

Z : 160 m.

Carte au 1/25.000 Bourg Saint-Andéol, 5-6.

L'abri s'ouvre, face au nord, large de près de 50 m. et haut de 10 à 15 m. Son orientation assez défavorable est largement compensée par ses vastes dimensions et son organisation naturelle : en effet, la grotte comporte successivement, de l'entrée vers l'intérieur, un porche largement éclairé ; une salle 1 où règne la pénombre et dont le fond se trouve à 50. de l'entrée ; une salle 2, vaste mais totalement obscure, communiquant actuellement avec la salle 1 par un passage très surbaissé.

Lors de ses travaux, effectués dans les années 1890, le docteur P. Raymond avait déjà noté que les secteurs de la grotte habités durant le Néolithique ne correspondaient pas à ceux qui l'avaient été au Paléolithique. En effet, les vestiges se répartissent de la manière suivante :

- Porche : niveaux néolithiques épais de 1,20 m. en moyenne, reposant sur un cailloutis paléolithique ;

- Salle 1 : niveaux néolithiques très minces ou totalement absents surmontant, lorsqu'ils existent, des couches de cailloutis paléolithique atteignant par endroits 2,50 m. d'épaisseur. Restes de gravures sur les parois, au fond.

- Salle 2 : occupation paléolithique et peintures à l'ocre sur les parois. Lors de notre intervention, il semblait que toute la surface de la grotte était totalement bouleversée. Cependant, contre la paroi ouest du porche, une butte cendreuse, que rien ne distinguait des tas de déblais voisins, révéla dès son sommet, des foyers parfaitement stratifiés. C'est là que furent conduits les travaux en 1977. Une planimétrie précise de la cavité avait été dressée par J. Combier, s'appuyant sur un carroyage matérialisé sur la paroi. Notre propre carroyage orienté nord-sud / est-ouest reprend les mêmes bases.

## HISTORIQUE DES RECHERCHES

En raison de son étendue et de sa position privilégiée, le site fut repéré et exploité de très bonne heure, dès le XIX<sup>ème</sup> siècle, le pionnier de la préhistoire ardéchoise, Jules Ollier de Marichard, y entreprit des travaux, il fut bientôt imité par le Dr. Paul



Grands foyer en cuvette garni de blocs de la couche 4 (chasséen). Dimensions 0,70 m. x 1,15 m. Clichés J.L. Roudil.

Raymond qui s'intéressa surtout aux niveaux paléolithiques et donna, dès 1900, dans "l'Arrondissement d'Uzès avant l'Histoire", un compte-rendu détaillé de ses travaux faisant état "d'environ 1600 pièces de collection". La publication de ces résultats provoqua d'innombrables fouilles anarchiques et il fallut attendre 1957 et 1958 pour voir à nouveau s'y dérouler des recherches méthodiques : celles de M. Combier, d'une part pour les niveaux paléolithiques, celles de MM. J. Cauvin et P. Ducos, d'autre part, pour les niveaux néolithiques. Dans le cadre d'un programme de recherches systématiques sur le Néolithique ancien, nous fûmes conduits à entreprendre, en 1977, une opération de sauvetage destinées à repérer d'éventuels secteurs archéologiques encore intacts dans la cavité, à évaluer leur importance et leur étendue, à déterminer, enfin leur nature et leur intérêt. Les résultats obtenus lors de cette première campagne furent très encourageants : ils montrèrent que des secteurs réputés notoirement bouleversés et très pauvres, recelaient, en réalité, un documentation abondante et variée, et que la superficie des niveaux stratifiés encore intacts était importante. La menace que faisaient peser sur ces niveaux de nouvelles fouilles clandestines nous a incité à y conduire une série de campagnes de recherches successives. L'importance et l'intérêt des niveaux archéologiques préhistoriques encore présents dans l'abris, les impératifs de conservation des gravures et peintures du fond du porche et de la salle 2 devaient nous inciter à rechercher une protection efficace de l'ensemble. Le site étant classé "Monument Historique", grâce à la compréhension de M. Dufoix, architecte en chef des Monuments Historiques du Gard, une protection sérieuse, sous forme de grilles, fut mise en place, financée par le service des Monuments Historiques du Languedoc-Roussillon.

## LES NIVEAUX NÉOLITHIQUES

Nous n'évoquerons pas ici les couches de cailloutis qui constituent la

majeure partie du remplissage paléolithique supérieur et mésolithique. Ils ont fait l'objet des travaux de J. Combier puis F. Bazile et seront développés par ces auteurs. Une couche immédiatement sous-jacente au premier niveau à céramique appartient au sauveterrien mais un hiatus chronologique important le sépare du Néolithique ancien.

La stratigraphie théorique du gisement comporte des couches récentes de faible puissance, de l'âge du cuivre (Fontbousse et Campaniforme) et de l'âge du Bronze. L'existence de ces dépôts est bien attestée par les documents rares, mais typiques, recueillis au cours du tamisage des déblais d'anciennes fouilles. Quelques tessons se rapportant à ces cultures et en particulier au Bronze final signent une occupation sporadique de l'abri.

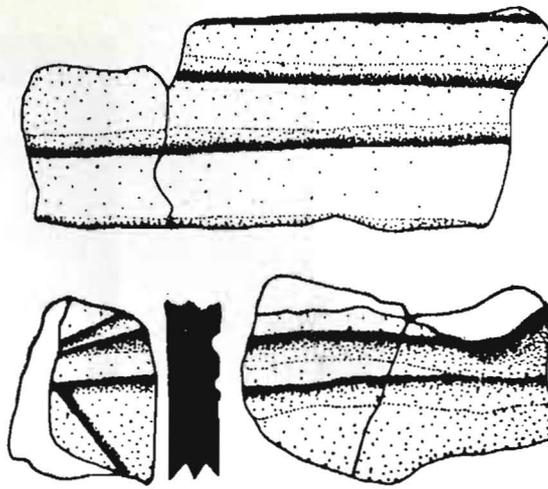
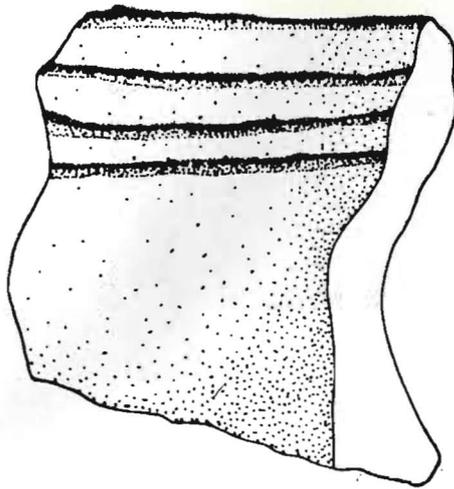
La stratigraphie réelle des niveaux postglaciaires couvre tout le néolithique au sens strict. Encore n'est-elle observable que sur des surfaces très limitées où les horizons supérieurs avaient échappé aux vicissitudes d'un siècle de fouilles anarchiques.

## STRATIGRAPHIE SÉDIMENTAIRE

Trois niveaux relativement bien individualisés constituent l'ensemble de la séquence néolithique. Le premier niveau regroupant les couches 1 et 2 est formé de limon cendreuse gris, parfois très charbonneux incluant des lentilles de cendre blanches indurées. Lors de nos premiers travaux, ce niveau ne subsistait que sur une zone de 10 mètres carrés à peine, contre la paroi Est du porche.

Le deuxième niveau groupant les couches 3 et 4 est constitué de limons bruns homogènes, dans lesquels alternent des lits brun-noir et des lentilles cendreuses, le tout pratiquement dépourvu de cailloutis.

Le troisième niveau formé par les couches 5 et 6 voit réapparaître les cailloutis et se compose essentiellement de cendre grise plus ou moins argileuse.



Néolithique final (Ferrières) - Couche 2 - Céramiques caractéristiques à décors de sillons exécutés en cannelures ou en incisions. Echelle en cm.

La couche 7 débute par un cailloutis sec, jaunâtre à matrice sableuse et constitue la partie supérieure de l'ensemble sédimentaire paléolithique.

Le niveau deux avait subi encore les atteintes de nombreuses excavations récentes ; tandis que le niveau trois, mieux protégé, subsistait sur une surface totale de 50 mètres carrés.

### STRATIGRAPHIE ARCHÉOLOGIQUE

#### Couches 1 et 2

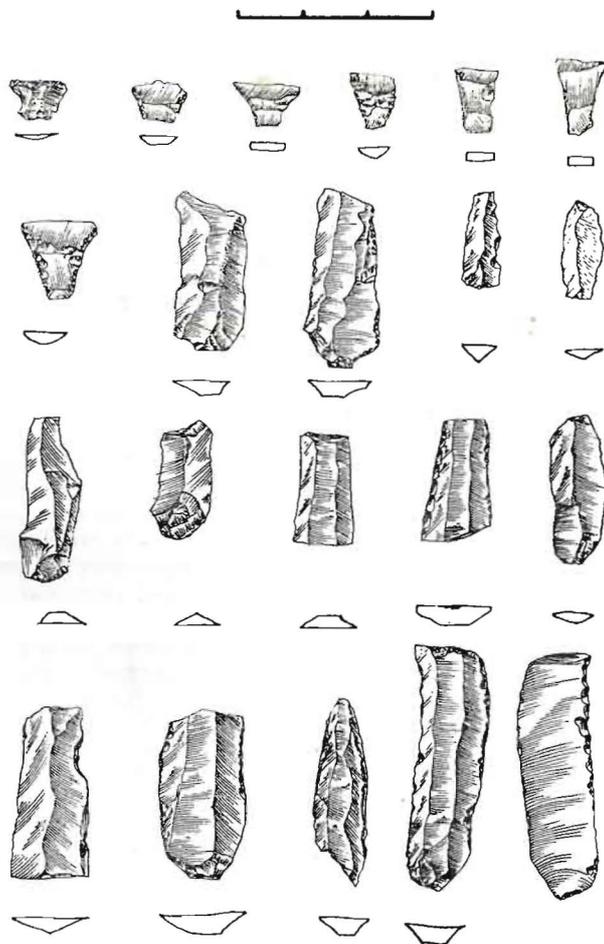
Ces strates dont il ne subsistait à Oulen qu'une dizaine de mètres carrés lors de notre intervention, correspondent à un habitat du néolithique final - Ferrières. Elles ont livré une industrie lithique sur éclats, peu typique et beaucoup de céramique très fragmentée. Cette dernière comporte énormément de décors caractéristiques : sillons, cannelures et cordons horizontaux parallèles spécifiques de Ferrières, de basse Ardèche dans lequel les chevrons sont rares. Sur une zone très limitée a été recueillie une bonne quantité de céréales calcinées (*triticum monococum*) engrain. La surface étudiée était trop restreinte pour permettre d'interpréter les structures observées et en particulier les trous de poteaux, dont certains étaient particulièrement bien conservés, qui se rattachaient probablement à un ensemble plus vaste et aujourd'hui disparu.

#### Couches 3-4

Ces niveaux très épais dans certains secteurs, formés de limon brun homogène, correspondent à une période d'occupation très sporadique de la grotte, par des groupes chasséens. Le mobilier recueilli est très peu abondant. Par contre, on a pu observer un nombre important de très belles structures parfaitement conservées. Ce

#### Couche 5

Il s'agit d'un niveau de transition entre le cardial classique de la couche 6 et le néolithique moyen chasséen des couches 3 et 4. Les documents les plus



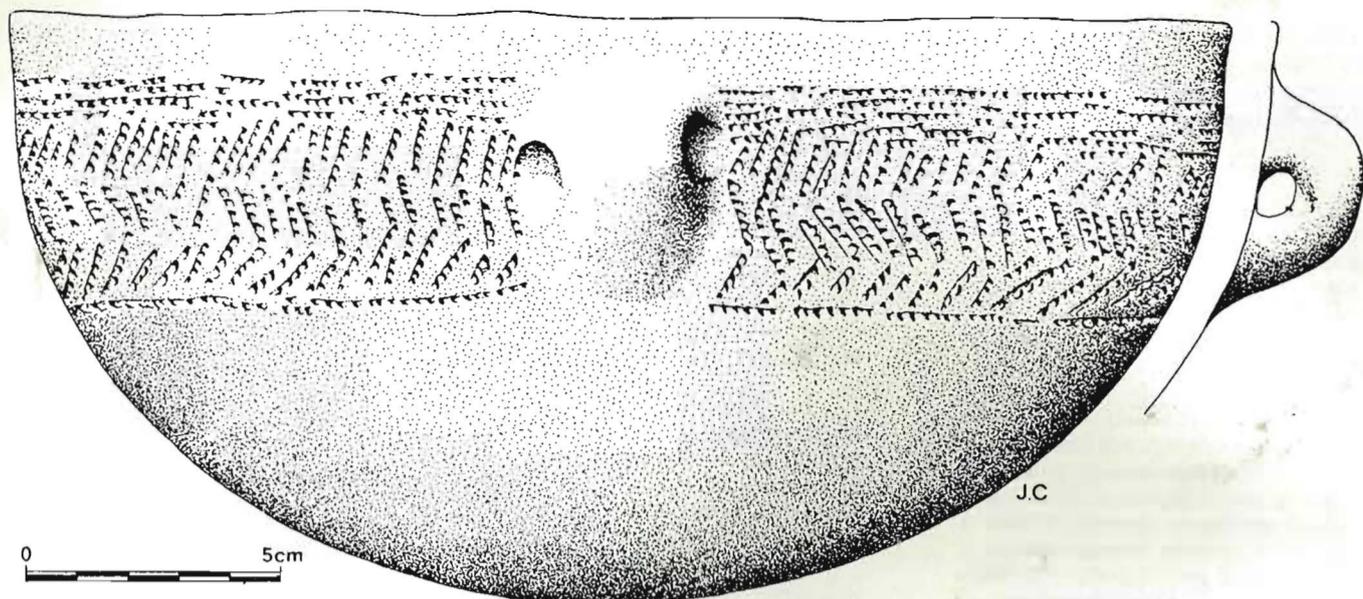
Néolithique ancien (cardial) - Couche 6 - Industrie lithique : flèches tranchantes, lames brutes et lames retouchées.

sont des foyers en cuvette garnis de blocs ayant été mis en place sur le feu. Ces aménagements sub-circulaires en général, peuvent atteindre un mètre de diamètre. Ils pouvaient avoir un usage culinaire mais la rareté ou même l'absence de mobilier dans ces foyers et autour (céramique, faune, etc...) ne confirme pas cette interprétation.

intéressants sont des céramiques à décor de cannelures verticales ou obliques. Le décor à la coquille a totalement disparu.

#### Couche 6

Cette couche par sa situation relativement profonde, environ 1 mètre au centre de l'abri, plus près des parois, a moins souffert des destructions récentes que les niveaux superficiels du néolithique moyen. Elle correspond à un occupation assez intense par un groupe cardial typique ayant provoqué la formation d'une couche riche en mobilier et en structures variées.



Restitution graphique d'une écuelle hémisphérique portant un décor à la coquille disposée en bande horizontale sous le bord. Néolithique ancien, (cardial) - couche 6.

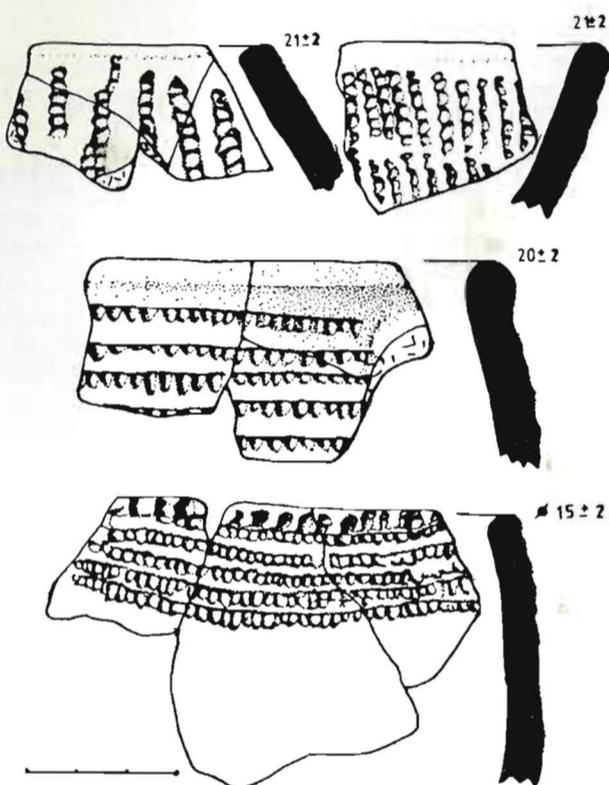
La céramique abondante a subi une forte fragmentation et une importante dispersion. La planimétrie et les connexions reportées sur un plan permettent de constater comment les fragments d'un même vase ont été éparpillés par les piétinements.

Les conditions de conservation du mobilier sont dans les niveaux post-glaciaires d'Oulen, particulièrement favorables tant pour la faune que la céramique. Celle-ci est très solide et présente des pâtes dures, cassantes, qui témoignent de bonnes techniques de fabrication. Les formes sont classiques, sphéroïdales à fond rond, les parois épaisses, sur les grands récipients, peuvent être très minces sur certains petits vases ayant moins de 10 cm. de diamètre.

Les surfaces sont lustrées et très brillantes sur les petits récipients. Les décors à la coquille, relativement abondant, sont soigneusement structurés, ils illustrent des thèmes géométriques simples : triangles, bandes horizontales, garnies d'impressions transversales, rectilignes ou en zig-zag, panneaux rectangulaires. Les impressions curvilignes sont rares et l'impression pivotante inconnue. Sur certains décors, peu nombreux, les traces d'incrustation de pâte blanche sont très nettes. On peut estimer à une trentaine le nombre de vases décorés à la coquille identifiés à ce jour (1981).

Quelques décors plastiques complètent l'ornementation. Des cordons lisses ou impressionnés à l'ongle ou à la spatule, des décors d'impressions en lignes obtenues avec une sorte de poinçon à dents jointives.

Les moyens de préhension sont limités à des anses en boudin et en ruban que le décor d'impressions recouvre dans certains cas.



Céramiques décorées à la coquille de la couche 6 - Néolithique ancien (cardial) - Echelle en cm.

L'industrie lithique est abondante également avec beaucoup de résidus de débitage quartz et silex, des lames brutes, à coches, à troncatures, de nombreuses flèches tranchantes souvent minuscules. Sur des éclats volumineux sont aménagés des grattoirs épais; des denticulés, des racloirs.

La matière première utilisée est exclusivement d'origine locale (affleurements tertiaires du plateau d'Orgnac) et de qualité assez médiocre, ceci explique l'irrégularité des lames et

l'aspect souvent assez fruste de l'industrie dans laquelle seule les flèches semblent avoir fait l'objet de soins minutieux.

La parure de la couche 6, quoique rare, est particulièrement caractéristique. Elle est constituée par une série de dentales et quatre colombelles perforées par percussion. Ces objets attestent des contacts directs avec le rivage méditerranéen qui confirment les liens génétiques unissant le cardial à la mer, restés vivaces même, comme c'est le cas ici, lorsque les groupes de

population s'en éloignent assez fortement.

## STRUCTURE DE COMBUSTION

Les aménagements et structures de la couche 6 sont particulièrement abondants. Ce sont surtout des foyers aménagés dans des cuvettes en général peu profondes. Leur taille varie de 0,5 m. à 1,3 m. de diamètre. La cuvette est en général totalement comblée par des blocs en désordre, des calcaires de la roche encaissante le plus souvent, mais aussi, plus rarement, des fragments de galets et de meules intactes ou brisées. Sois ce lit de blocs se trouve une épaisse couche de charbons de bois et de cendre, témoins d'un feu intense et certains blocs sont rubéfiés ou éclatés sur place. Il n'y a, en général, pas de mobilier dans ces foyers, tout au plus

un peu de faune, rarement des céramiques.

La vaste surface de ce néolithique ancien étudiée à Oulen (plus de 50 mètres carrés d'un seul tenant à l'issue des fouilles), sa richesse en mobilier de toutes catégories et en aménagements divers lui donnent un intérêt exceptionnel. C'est la première fois qu'on peut en Languedoc avoir une vision d'ensemble de l'organisation d'un habitat de cette période dans un abri naturel.

La chronologie absolue du gisement appuyée sur des analyses isotopiques est la suivante d'après des dates obtenues par le laboratoire de Monaco à partir de charbons de bois (datation BC : av. J.C.) :

- Couche 1 : Néolithique final  
Ferrières - MC 2032 : 2540 ± 100

- Couche 3 : Néolithique moyen  
chasséen - MC 2033 : 3640 ± 110

- Couche 6 : Néolithique ancien  
cardial - MC 2034 : 4680 ± 110

- Couche 7a : Mésolithique Tardenoisien - MC : 7650 ± 60

## BIBLIOGRAPHIE

COMBIER J. : Le Néolithique de la Baume d'Oulen - Labastide de Virac Ardèche. Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie, 8, 1959.

COMBIER J. : Le Paléolithique de l'Ardèche Publication de l'Institut de Préhistoire de l'Université de Bordeaux. Delmas 1967.

COMBIER J., DROUOTE et HUCHARD P. : Les grottes solutréennes du canyon inférieur de l'Ardèche. Mémoires de la Société Préhistorique Française, Tome V, 1958.

RAYMOND P. : l'Arrondissement d'Uzès avant l'Histoire. Alcan - Paris, 1900.

H. SAUMADE

# DÉCOUVERTE D'UN VASE GALLO-ROMAIN à Mirabel



0 1 2 cm

Découverte faite par Monsieur Jean-Louis d'Abrigeon d'un petit vase gallo-romain en bronze, au lieu-dit les Bombis, commune de Mirabel.

Ce quartier, occupant l'extrémité méridionale de la commune, contient de nombreux vestiges de constructions gallo-romaines signalés dès le 19<sup>e</sup> siècle par les historiens locaux : emplacements de villes révélés par les travaux agricoles à Crousillac et Putève, ruines de deux ponts sur l'Auzon, autel de St-Denis dédié aux Mères Augustes.

En 1982, le labourage d'un champ de vigne a permis à M. J.L. d'Abrigeon de recueillir en surface du sol un petit vase en bronze que l'on peut considérer comme un brûlé parfum.

Ses dimensions sont les suivantes :

hauteur : 69,5 mm. - diamètre de l'ouverture : 49 mm. - diamètre à la panse : 44 mm. - diamètre du pied : 30 mm.

La décoration principale, à la panse, est constituée d'alignements obliques de perlures séparés par des incisions horizontales.

Le pied est décoré d'une bande oblique de reliefs successifs. Le dessin fait apparaître la perforation centrale du vase.

Sa datation peut être fixée au II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

## L'AGE DU BRONZE DANS LA BASSE VALLÉE DE L'ARDÈCHE

Cette note se limite à la région située sur les rives de l'Ardèche entre St-Martin et le rocher de Château-Vieux. Cette partie de la vallée m'étant la plus familière et résumant d'une façon représentative l'ensemble de cette période.

Dans ce petit secteur, l'Age du bronze est surtout abondant dans sa phase finale. Deux sites principaux sont à citer : les grottes du Ranc Pointu et la grotte de St-Marcel, toutes deux sur la rive gauche.

Le Bronze ancien est beaucoup plus rare. On peut signaler seulement la découverte de deux petits vases se rattachant à cette période. Tous deux proviennent d'une des cavités de Château-Vieux (Gard). L'un est une tasse carénée de 36 mm. de haut, en céramique grise à fond rond avec une anse coudée, l'autre est cassé mais son profil et la texture de sa pâte permettent d'envisager qu'il devait être identique. Sa grandeur est légèrement supérieure (49 mm.). Par leur taille, ces objets évoquent des jouets.

Ce type de vase est considéré comme un des éléments les plus caractéristiques de cette période ; on y décèle une influence italique en rapport avec la civilisation de Polada (Italie).

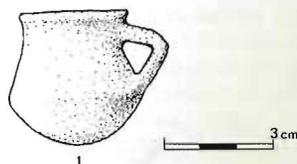
Aucun gisement du Bronze Moyen ni du Bronze Final I, mais quelques objets isolés dont il sera question plus loin. Par contre, le Bronze Final II est bien représenté, entre autres, dans les niveaux supérieurs du sondage situé à l'intérieur de la grotte de Saint-Marcel.

La position des couches dans ce gisement, très près de la surface, a donné lieu à de nombreux bouleversements depuis la découverte de la grotte au siècle dernier. Quelques lambeaux ont cependant échappé au pillage. Plusieurs trous de piquets ont été relevés qui inclinent à penser plutôt à une occupation du site comme habitat.

Le matériel recueilli se compose en majeure partie de tessons de céramique. Ces éléments, bien que contemporains, peuvent se diviser en deux types, d'après leur apparence.

Le premier groupe comporte les récipients de grandes dimensions, à fond plat, avec une pâte à gros

### CHATEAU VIEUX Bronze Ancien



*Petite tasse carénée à anse coudée en céramique grise. Par sa petite dimension cet objet peut être considéré comme un jouet ou un objet votif.*

dégraissant, l'autre, des vases plus petits, carénés, à surface lustrée.

Les urnes sont de forme biconique, à col évasé, dont la surface est souvent recouverte d'empreintes de doigts, mode de décor qui contribue encore à leur donner un aspect très fruste.

Les petits récipients, jattes, coupelles en pâte fine pailletée de mica, sont ornés de cannelures horizontales ou obliques, aucun moyen de préhension n'y est associé.

Quelques objets métalliques accompagnent la céramique dont : une sorte de "coupelle" à trois rivets, une épingle, deux anneaux, deux haches, quatre bracelets spiralés. Ces derniers éléments, haches à rebord et bracelets, appartiennent typologiquement au Bronze ancien final ou au Bronze moyen ; leur présence dans cet ensemble peut s'interpréter comme un dépôt antérieur à l'habitat ou comme la persistance d'un type archaïque.

Les grottes du Ranc Pointu sont au nombre de cinq ; Parmi celles-ci, la grotte des Cloches et celle de Ranc pointu I (ou grotte Huchard) ont donné un matériel de l'Age du bronze.

La grotte des Cloches, ainsi nommée à cause de deux grosses stalactites en forme de cloche, est certainement un des sites les plus importants de la région. Dans cette cavité fouillée par A. et P. Huchard et Louis en 1950, était rassemblé un énorme dépôt qui se trouvait près de l'entrée, dans un espace réduit contre la paroi gauche.

D'après la publication, dans cette fosse au remplissage de 1,75 m.

d'épaisseur, ont été reconnues quatre couches principales. La stratigraphie est malheureusement assez imprécise

La base du gisement contenait une inhumation néolithique (ou Bronze ancien) accompagnée d'un petit vase à fond légèrement aplati, orné de côtes irrégulièrement répartis. Les couches supérieures étaient recouvertes par un habitat gallo-romain daté par une petite pièce de Constantin I (306-33, ap. J.C.).

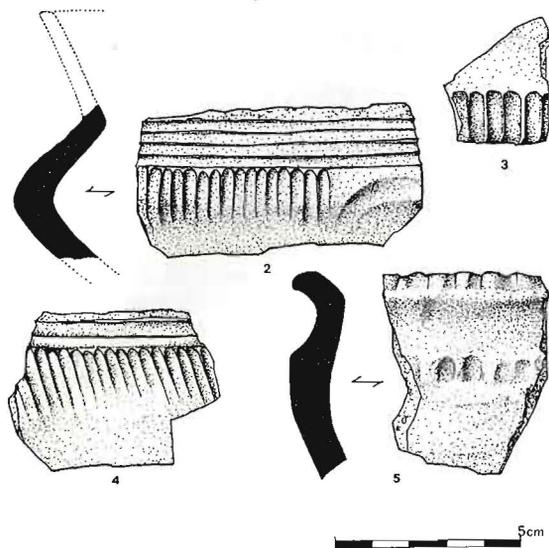
On peut diviser l'ensemble du dépôt en deux parties principales : celle située sur la sépulture, qui pourrait être antérieure au Bronze final III et être un habitat, l'autre étant constituée par des phases successives des Champs d'Urnes III, serait des dépôts funéraires à incinération.

Ces dépôts contenaient une céramique remarquable par sa perfection technique, avec des vases entiers ou reconstituables : des urnes ovoïdes à base rétrécie, ornées de cannelures ou d'impressions, des coupelles à petits pieds, dont deux avec une croix gravée sous le fond, une quantité de plats coniques, en "abat-jour", lustrés à l'intérieur, frustes extérieurement, ornés parfois de méplats internes en escalier ; sur certains s'y joignent des guirlandes tracées au peigne. Les décors sont nombreux et variés : méandres et grecques gravés, impressions multiples, triangles, virgules, ronds, ovales et aussi des motifs excisés et incisés.

D'une de ces phases provient une petite coupe à pied très grossièrement modelée de 25 mm. de haut. Ces vases miniatures se rencontrent à différentes époques et sont considérés comme des jouets ou des objets votifs.

L'industrie métallique rare et peu typique se compose de quatre anneaux dont un fait d'un fil retourné en crochet aux deux extrémités, de deux épingle à tête globuleuse, d'un poinçon effilé aux deux bouts et d'un bouton à bélière.

A ce matériel, il faut ajouter un bâtonnet cylindrique en bois de cerf percé d'un trou rectangulaire dans sa partie médiane. Ce genre d'objet peu courant est hypothétiquement appelé "mors de cheval" ; il est curieux dans ce cas qu'un seul élément ait été trouvé dans chaque grotte, l'un aux Cloches, l'autre au Ranc Pointu I ?

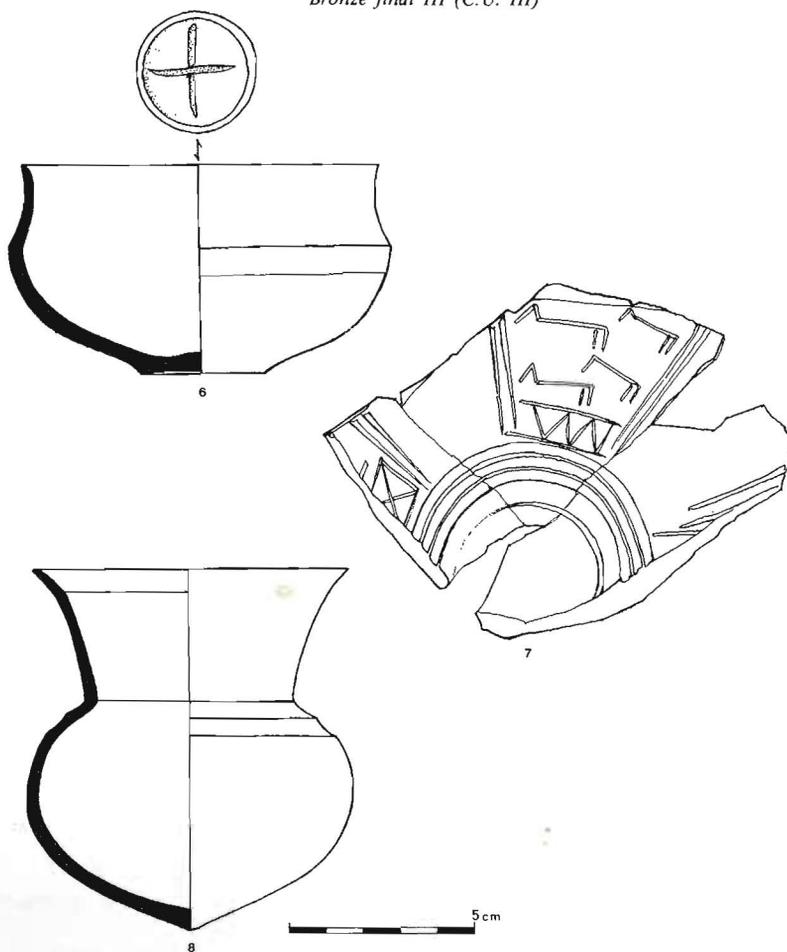


2 Jatte carénée à col éversé, ornée de cannelures et d'arcs de cercles. Céramique noire lustrée.

3 Tesson de vase caréné à cannelures verticales profondes. Céramique noire lustrée.

4 Fragment de jatte à cannelures obliques. Céramique noire lustrée.

5 Col d'urne en pâte grossière, impressions au doigt avec traces d'ongle sur le bord et la carène. Céramique rougeâtre.



6 Coupelle carénée à pied légèrement déprimée avec croix tracée à l'ébauchoir. Décor d'inspiration italique. Céramique gris foncé, lissée.

7 Intérieur de coupe conique à décor incisé : au centre, chevaux stylisés, à gauche carré avec croix de St-André, signe interprété comme un char ? Céramique rougeâtre, lissée.

8 Gobelet ovoïde à col évasé décoré de cannelures. Céramique noire, lustrée.

La grotte du Ranc Pointu I, située à 50 m. de la précédente (Gilles, 1952) me permet de donner des renseignements plus complets.

L'entrée du gisement se trouve dans une cavité basse et peu profonde, attenante à la grotte principale dite grotte Huchard. C'est une étroite fissure partiellement obturée par des pierres à sa découverte ; un étroit passage abouti à un cul de sac constituant une minuscule salle de 0,50 m. à 0,60 m. de large sur 1,50 m. de long.

Devant l'entrée se trouvait un petit vase lustré à panse surbaissée dont le fond se termine par un léger bouton central. Il est décoré de cannelures sur le haut de la panse. À côté, quelques fragments d'une coupe conique, portant un décor stylisé tracé à la pointe. On y reconnaît, entre autre, la silhouette de petits chevaux de style Mailhacien.

À l'entrée du couloir, gisait en surface, des débris de verre et de la céramique romaine, comme aux Cloches. Dans le fond du diverticule se trouvaient deux urnes brisées, à fond plat : l'une ovoïde à col cylindrique, l'autre, de même grosseur, mais plus aplatie, ornée de légères impressions triangulaires. Détail curieux, elle contenait une tête d'oiseau. À côté de ces vases, se trouvait la partie supérieure d'un crâne humain.

Dans une partie bouleversée, gisaient les fragments de plusieurs petits vases et des tessons d'urnes, dont certains décorés d'impressions. La partie inférieure d'une de ces urnes, à fond plat dont la cassure bien régularisée évoque la silhouette d'une coupe conique, a pu faire l'office de couvercle puisqu'aucune coupe en abat-jour ne figure dans ce site.

Parmi les fragments de petits vases, plusieurs coupelles carénées à

petits pieds, deux en pâte rose ont un pied plat, deux autres de couleur sombre, l'une à carène très prononcée, à col droit et fond déprimé, l'autre avec un méplat sur la carène, porte une croix gravée sous le pied, comme aux Cloches. Quelques tessons sont décorés, un bord d'assiette ou de coupe porte sur le marli des losanges gravés incrustés de matière blanche. À signaler également un décor en zig-zag et des impressions rondes, en virgules triangulaires, sur portions d'urnes. Beaucoup de ces tessons n'ont pu donner lieu à des reconstitutions. Auraient-ils été déposés déjà cassés ?

Dans une partie parfaitement en place sur un sol très incliné, étaient déposés verticalement trois petits vases soigneusement calés. Ils reposaient sur des pierres étagées en gradins. L'un est une coupelle à épaulement avec col cylindrique et bord éversé ; deux légères cannelures ornent la panse, le fond est déprimé. Un second, très petit

(hauteur 65 mm.), de forme ovoïde à col éversé court, porte sur le rebord interne et la partie moyenne de la panse, des cannelures. Le fond est également déprimé. Sa silhouette évoque celle des vases en bronze. Le troisième, brisé, avec seulement une partie verticale. Sa panse ovoïdale se termine par une base très étroite. Le col est haut, évasé en "entonnoir" ; deux sillons et deux cannelures ornent la partie supérieure de la panse.

Outre la céramique, ont été trouvés : un petit anneau de bronze, des morceaux de meules en granit, un percuteur ou broyeur en pierre, piqueté aux deux bouts.

Cet ensemble est aussi un dépôt funéraire avec des vases à offrande parfois seulement à l'état de tessons. Ce mobilier complète celui de la grotte des Cloches et contribue à établir l'existence des Champs d'Urnes en grottes.

Pour terminer, on peut brièvement parler d'une urne biconique à col court évasé, trouvée à la grotte-aven du Meunier. Cette grotte est située non loin des Cloches, sur le plateau. L'urne était déposée dans un sol caillouteux et recouverte d'une dalle calcaire qui l'avait écrasée. Près d'elle se trouvait une coupe décorée d'un double sillon sur la carène.

En résumé, pendant le Néolithique, les civilisations qui se succèdent sont exclusivement méditerranéennes ; à l'Age du bronze, survient une suite de changements due à la pénétration progressive d'influences venant du Nord-Est, par le couloir rhodanien.

Dès le Bronze ancien (1800-1400 av. J.C.) des modifications se font jour. Aux vases à fond rond du Néolithique vient s'ajouter un nouveau type de céramique dit de la civilisation du Rhône, dont les éléments les plus caractéristiques sont les jarres à fond plat avec cordons impressionnés et les tasses à carènes. On voit arriver aussi les premiers objets de bronze : haches, poignards, alènes. Ces nouvelles techniques ne bouleversent pourtant pas les mœurs, l'habitat en grotte, le rite de l'inhumation, l'usage du silex persistent jusqu'à la fin de cette période.

Le Bronze moyen (1400-1250) est une période de transition ; les influences italiennes dominent encore et ce n'est que vers sa fin que reprennent celles en provenance du Nord. Un nouveau type de décor incisé et poinçonné se propage, donnant naissance au style dit proto St-Véredème.

Dès le Bronze final I (1250 - 1150), Bronze récent ou phase préliminaire

des Champs d'Urnes) arrivent les premiers groupes des Champs d'Urnes (C.U.I.) qui introduisent la sépulture à incinération. La diffusion du métal s'accroît. La combinaison des décors poinçonnés et incisés aboutit au style St-Véredème. On voit apparaître aussi des anses à protubérances dites "Ad Ascias" d'origine italienne.

Au Bronze final II (1150-950) la vague d'invasion s'amplifie (C.U. II) amenant avec elle de nouveaux types de céramique : les vases carénés à profil anguleux décorés de cannelures et de sillons tracés au peigne.

Le Bronze final III s'achève vers 750 (C.U. III). Les influences septentrionales s'accroissent ; la céramique montre à ce stade une grande diversification des formes, les profils anguleux disparaissent, la technique atteint un haut degré de perfection. Les fonds annulaires viennent s'ajouter aux acquisitions antérieures.

Dans sa phase finale se développe le groupe de Mailhac I avec des dessins schématiques zoomorphes et antropomorphes. Malgré toutes ces acquisitions matérielles, les traditions héritées des siècles antérieurs ne disparaîtront qu'à l'âge du fer.

H. SAUMADE

## LES PÉTROGLYPHES DU SERRE DE TARAVEL Communes de Malons et Elze (Gard)

Bien qu'appartenant au département du Gard, le site du Serre de Taravel est si proche des limites de l'Ardèche, 3,500 km. environ, que nous ne le dissociions pas des ensembles de pétroglyphes découverts dans les régions d'Aubenas et des Vans [1].

Ce massif montagneux, culminant à 969 m., domine un col, carrefour de voies naturelles permettant l'accès au Mas de l'Ayre au nord-ouest et à la vallée de la Cèze au sud-ouest.

A l'est, les contreforts septentrionaux du Serre de Barre le mettent en communication avec la vallée du Chassezac et le Bas Vivarais.

Au sud, les relations avec les plaines du Gard sont rendues plus difficiles par le relief accidenté du Serre de Grandval et des Champs de Bonnevaux et de Chassac.

Cependant, une draille de transhumance empruntait cet itinéraire dans les siècles passés. Ses vestiges se voient encore à l'état fragmentaire dans la forêt domaniale.

En 1973, M. Guy Nouet, originaire de Malons [2] nous signalait l'existence de gravures rupestres sur trois rochers schisteux du Taravel localisés sur le versant sud, à peu de distance du point culminant.

Répartis approximativement sur une même ligne, et séparés les uns des autres par une distance de 250 m., ces reliefs présentent des ensembles schématiques dont toutes les formes dérivent de la croix.

Cet alignement naturel résultant de l'érosion du sol a été utilisé intentionnellement par les auteurs des gravures.

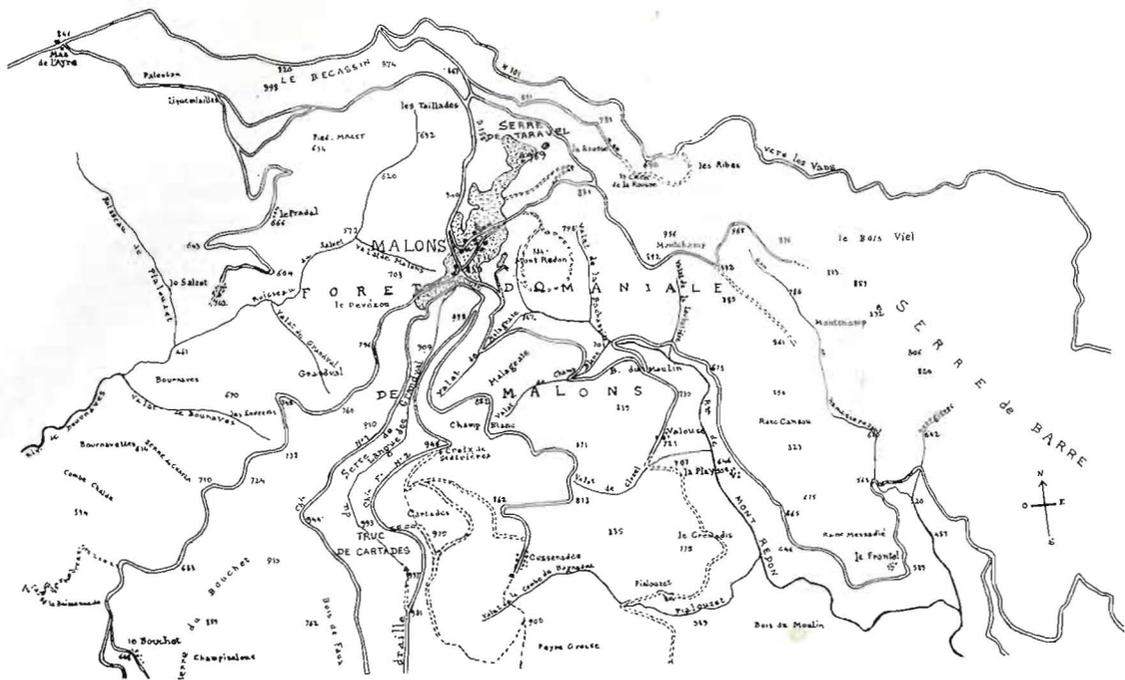
Au mois de juillet de la même année nous procédions au relevé des compositions symboliques gravées sur les deux plus importants. Le troisième, en situation plus excentrique n'offre que deux pétroglyphes isolés.

Peintes à la gouache blanche pour les faire apparaître avec plus de netteté et souligner leurs contours, les figures furent ensuite recouvertes d'une nappe de papier calque et dessinées par transparence.

### LE ROCHER DES CROIX

C'est le seul à avoir été nommé par les populations locales frappées par ces signes évoquant la croix chrétienne. Sans doute, doit-il sa conservation au respect qu'inspirait ce symbole.

Ses coordonnées sur la carte au 25 millièmes ; feuille de Bessèges n° I-2,



sont les suivantes : X = 734,63 - Y = 237,13 - Z = 935 m. environ.

Occupant la partie centrale des trois groupes rocheux alignés, sa forme légèrement convexe et sa surface importante (10 m<sup>2</sup>) le prédisposait à être choisi comme support le plus favorable à recevoir des compositions schématiques.

Notre premier travail fut de débarrasser toute sa surface des lichens qui la recouvraient et d'éliminer la terre sur sa bordure supérieure.

Peu apparentes sur le fond sombre du micaschiste, les gravures n'apparurent nettement qu'après leur traitement à la peinture.

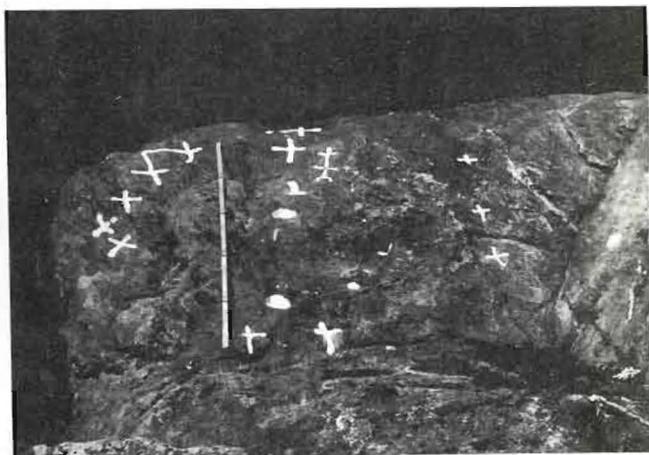
Leur tracé linéaire et leur creusement ont été obtenus par piquetage et martelage de la roche à l'aide de fragments anguleux de quartz amorphe blanc, minéral abondant dans les schistes environnants sous la forme de filons en général peu épais.

La largeur du tracé et sa profondeur sont variables : 1 à 2 cm. pour la première, 0,5, 1, 1,5 cm. pour la seconde.

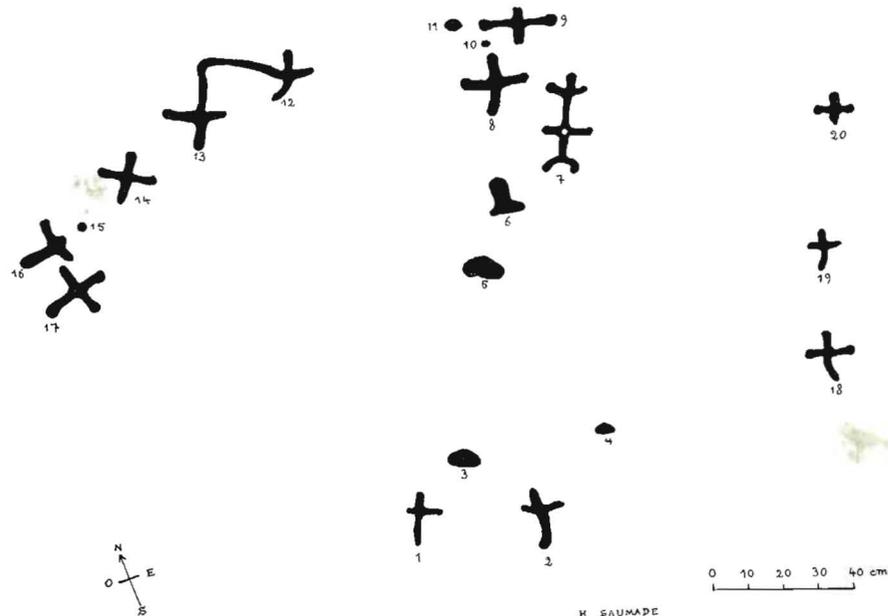
Quant aux abords, ils présentent de nombreuses irrégularités dues à la technique primitive employée et à la texture feuilletée de la roche.

On est frappé par l'unité de l'ensemble des figures, gravées dans leur totalité en une seule fois, sans surcharges ni rupture dans l'ordonnance des scènes.

Nous allons essayer de les décrire et de les interpréter, en ne nous cachant pas à l'avance les difficultés, les incertitudes et les erreurs que cette entreprise nous réserve.



*Rocher Inommé*





Quatre compositions indépendantes les unes des autres apparaissent au premier regard.

Pour chacune, les éléments qui la composent sont répartis autour d'un cruciforme principal.

Devant l'importance évidente de cet anthropomorphe, nous serions tenté de le considérer, avec cependant beaucoup de prudence, comme un officiant présidant une scène à but culturel dont le sens nous échappe.

### Composition 1 :

Le rebord inférieur du dôme rocheux, en pente accusée, s'achève sur une surface horizontale qui rejoint la déclivité du sol.

Ces deux panneaux en forme de marche d'escalier sont décorés de représentations schématiques sobres et dépouillées, bien différenciées, mais appartenant à une seule et même composition.

Sur le premier, proche de la verticale, quatre cruciformes (5, 6, 7, 9) s'ordonnent autour d'une cupule circulaire (8).

Trois à branches inégales (6, 7, 9) dominant un quatrième de dimension plus importante dont les bras de la croix sont intentionnellement égaux.

Celui-ci occupe donc une position centrale dans la composition des deux panneaux et paraît être le symbole autour duquel gravitent tous les éléments de la scène.

Au-dessous de lui, six cupules sont creusées dans la surface horizontale de la roche.

De formes rondes ou ovales, leurs dimensions sont supérieures à celles des autres groupements du Rocher des Croix.

Les ensembles 3 et 4 représentent des cupules reliées deux à deux par une longue et étroite gouttière. Leur

répartition sur le panneau les associe aux cupules 1 et 2, jumelées et très proches.

Il serait bien téméraire d'avancer une explication sur le sens de cette composition. Tout au plus, pourrait-on affirmer avec quelque vraisemblance que les cavités étaient destinées à recevoir de petites quantités d'une matière indéterminée, solide ou liquide.

### Composition 2 :

Par le nombre, la variété et la complexité des pétroglyphes la composition 2 constitue la partie essentielle des quatre ensembles dont dépendent peut-être les trois autres.

Par certains côtés la scène évoquée est compréhensible.

Quatorze anthropomorphes entourent deux cercles rapprochés contenant chacun un cruciforme gravé selon deux diamètres perpendiculaires.

S'agit-il de symboles solaire et lunaire ?

La question reste posée.

Le personnage principale (23) au caractère ithyphallique accentué situé dans l'alignement des deux disques rappelle, dans une certaine mesure, le "sorcier" aux longs doigts écartés du Mont Bégo (A.M.).

Si la main gauche possède les siens, la droite en a perdu un, sans doute par usure de la roche.

Trois micro-cupules marquent la partie supérieure du personnage : deux pour les yeux et une troisième correspondant au front.

On pense que le graveur a voulu insister sur le regard ostensiblement dirigé vers les deux disques centraux que les grandes mains aux doigts bien séparés et agrandis semblent désigner.

Il est évident que ce cruciforme anime une cérémonie cultuelle à laquelle sont associés les autres schématismes.

A sa gauche, un second personnage (25) sexué lui aussi, jumelé avec un petit cruciforme paraît jouer un rôle essentiel dans cette scène.

Les autres gravures sont des cruciformes simples dont les extrémités sont souvent épaissies en creux ovalaires.

Quelques unes offrent des particularités inexplicables :

11 : ithyphallique à épaississement médian.

12 : partie supérieure du cruciforme incorporée dans un cercle.

13 : côté droit de l'anthropomorphe limité par un arc de cercle.

14 : cruciforme surmonté d'une rainure en forme de virgule.

16 : cruciforme coudé dans sa partie supérieure, accompagné d'une rainure sur sa droite.

21 : deux micro-cupules sous les bras de la croix.

Enfin, nous remarquons la présence de deux rainures plus détachées des cruciformes, mais dans leur prolongement : 10 et 11.

Une cupule isolée (20) complète la scène.

### Composition 3 :

Très proche de la précédente et la continuant sur sa gauche, ce groupement fait face à un cercle (29) contenant un cruciforme à tête tréflée dont le bras droit traverse légèrement la circonférence.

Une rainure isolée (30) l'accompagne.

Sur la droite de ce disque, un anthropomorphe (33) au caractère ithyphallique bien marqué peut être considéré comme le personnage principal de la composition.



*Le Rocher des Croix*

0 0,25 0,50 0,75 1,00 cm



H. SAUMADE

Deux autres au-dessous de lui (31 et 32) sont jumelés. Un troisième (35), au-dessus dont l'extrémité du bras droit présente une légère excroissance, est associé à une cupule circulaire (34).

Sur la gauche, plus à l'écart, trois cupules alignées (36), dont l'une est à moitié détruite par l'érosion sont reliées par deux gouttières.

Une rainure étroite les surmonte.

Très effacé par l'usure et en partie détruit sur son côté gauche, apparaît un cruciforme (35 bis) simple en position anormale par rapport à son voisin.

Une comparaison entre les compositions 2 et 3 permet d'avancer la remarque suivante, si ce n'est en réalité qu'une banale coïncidence.

Dans chacune, on trouve deux rainures isolées (10,27 et 30,37) et une seule cupule indépendante (20,34).

#### Composition 4 :

Occupant une position excentrique sur la surface rocheuse, un groupement de cruciformes, assez espacés les uns des autres : 45, 46, 48, 49, 50, 51, 52, 53 termine les compositions à l'est.

Il est plus difficile de déterminer le sujet principal. Le 63, dont trois extrémités sont triflées, nous paraît être le personnage essentiel auquel est associé le 52 de plus grande dimension dont un seul bras est triflé.

La remarque précédemment exprimée peut être encore formulée.

Une seule cupule isolée (47) se retrouve près d'un cruciforme. Mais ici, les rainures sont absentes.

Au cours d'un nettoyage plus approfondi des parties non décorées sont apparues de fines croix aux extrémités bouletées : 38, 39, 40, 41, 42, 44 que la photographie n'a pas fait apparaître.

Le sillon 43 peut être considéré comme une croix inachevée.

Leur trait rectiligne, profond et très étroit n'a pu être tracé qu'avec un outil tranchant en fer. Ces symboles sont bien postérieurs aux autres pétroglyphes et peuvent être datés de l'ère chrétienne. Ils marquent la christianisation du Rocher des Croix, correspondant sans doute à la fondation de l'église romane de Malons eu XII<sup>e</sup> siècle.

#### ROCHER INOMMÉ SITUÉ A L'OUEST DU PRÉCÉDENT

Sur le rebord presque vertical d'un relief schisteux a été gravé un groupe de dix cruciformes formant un cercle autour d'une surface vide.

Sept cupules, dont quatre placées dans une des ouvertures, complètent cette composition.

A l'opposé de cette concentration de gravures, sur le côté droit du rocher et à l'écart, trois anthropomorphes sont disposés verticalement, les uns au-dessus des autres.

La même facture, la même technique de creusement du micaschiste les identifient à ceux du Rocher des Croix et apportent la preuve de leur contemporanéité.

Comme pour le site précédent, ils ont été conçus et réalisés en une seule fois. Un examen plus attentif permet de relever quelques particularités :

Ainsi, les cruciformes 16 et 10 sont surmontés chacun d'une micro cupule. Le 9 en possède une de diamètre plus important. Le 7 est couplé avec un autre et repose sur deux membres inférieurs très courts et arqués.

Une micro-cupule marque la séparation entre les deux personnages.

Sont également réunis par leur base et coudés à angle droit les figures 12 et 13.

Nous constatons que toutes les grandes cupules sont groupées dans un seul secteur du panneau, face aux trois cruciformes isolés.

La cuvette 6, de forme aberrante évoque un tampon à imprimer.

#### CONCLUSION

La répartition des manifestations de l'art rupestre schématique dans le Midi de la France n'obéit pas à des critères précis.

Si certains sites sont proches d'anciennes voies empruntant des passages imposés par le relief et immémorialement fréquentés, d'autres, comme le Serre de Taravel, se trouvent éloignés et très à l'écart de draille passant par un col.

L'emplacement a été choisi intentionnellement, à proximité du point culminant, non pas sur le sommet lui-même battu par les vents, mais en contrebas, sur la pente sud.

Comme nous l'avions laissé entendre au début de cette étude, les représentations d'anthropomorphes de Malons se rattachent à celles de la région d'Aubenas.

Si des analogies stylistiques apparaissent entre les deux, des différences existent toutefois dans les caractères particuliers de certaines gravures, leur typologie et leur répartition sur les surfaces rocheuses.

A Ailhon-Lentillères, Ucel, St-Etienne-de-Fontbellon, Mercuer, St-Julien-de-Serre, St-Laurent-sous-Coiron, Gras, Bidon, les figures sont

dans leur grande majorité constituées de cruciformes semblables à ceux de Malons.

Mais dans les sites précédents quelques anthropomorphes à tête circulaire tendent le membre inférieur droit en avant, particularité qui n'existent pas au Serre de Taravel.

Cependant, nous retrouvons dans les deux régions un personnage semblable (Ailhon-L.) aux bras horizontaux, dont les grands doigts sont largement écartés. Le Val Camonica et le Mont Bégo en offrent deux exemples.

A Gaudé, (St-Etienne-de-F.), un des cruciformes possède trois extrémités triflées analogues à celui du Rocher des Croix.

Dans les Alpes italiennes, nous constatons une même parenté dans certains thèmes symboliques. Cette correspondance entre les deux pays apporte une preuve, selon J. Combiér, du rôle des Cévennes comme relais dans la diffusion de l'art schématique vers les Alpes.

Le Taravel en marque une étape importante.

Nous retiendrons l'extraordinaire similitude de quelques gravures de la vallée d'Aoste avec celles de Malons.

C'est ainsi que les anthropomorphes 12 et 53 du Rocher des Croix sont identiques aux gravures de Chambave.

Plus au sud, dans le Piedmont italien, au Val Germanasca (Gran Faetto, la "Pietra delle Crais") est couverte de cruciformes semblables à ceux du site gardois, mais non disposés en compositions homogènes.

La nature du support rocheux, grès du Trias à Aubenas, schistes sériciteux à Malons, détermine le tracé des gravures.

Sur le premier, les traits apparaissent nets, étroits et sans bavure. Ils deviennent larges, irréguliers et anguleux sur les bords pour le second.

Les extrémités de quelques cruciformes présentent des creux ovalaires élargis par rapport au trait lui-même, que nous ne considérons pas comme des cupules intentionnellement gravées.

Ils constituent plutôt les points de départ du tracé de chaque figure où le piquetage plus accentué a agrandi la cavité, le trait redevenant plus régulier par la suite.

L'absence de tout matériel archéologique découvert à proximité du site ne permet pas d'avancer une datation précise.

Tout au plus peut-on les reporter à l'Age des métaux.

Ainsi que l'écrit J. Combiér pour l'art rupestre d'Aubenas, les comparaisons avec d'autres sites languedociens "paraissent tous indiquer une date tardive pour l'ensemble des gravures de la région d'Aubenas et les font remonter vraisemblablement au plus tôt au VIII<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère", c'est-à-dire à la période du Hallstatt ou Premier Age du Fer.

Peut-être la région de Malons constituait-elle à cette époque, pour les populations protohistoriques, un lieu

d'estivage en raison de son altitude, ou un passage pour les troupeaux, transhumant vers la Lozère, comme semblerait l'accréditer les vestiges d'une très ancienne draille venant du sud [1] et longeant les contreforts ouest du Serre de Taravel.

- 1 - Le Ranc des Pallets - Recherches du Dr Richard autour du Serre de Barre.
- 2 - Nous tenons à exprimer notre vive reconnaissance à M. Guy Nouet qui nous a signalé l'existence des pétroglyphes de Malons et nous a assuré de son soutien et de son aide dans nos travaux.
- 3 - Draille dite du Languedoc.

#### BIBLIOGRAPHIE

- LAMBOGLIA N. (1947 réimp. 1957) - Les gravures rupestres du Mont Bego, Cahiers d'histoire et d'archéologie - Bordighera.
- ANATI E. (1960) - La civilisation du Val Camonica - Les Mondes Anciens n° 4 - Arthaud.
- COMBIER J. (1972) - L'art rupestre schématique dans le Midi de la France et les Alpes Occidentales - Etudes Préhistoriques n° 3 - décembre 1972.
- DOSSIERS DE L'ARCHÉOLOGIE (juillet-août 1977) - n° 23 - La Vallée des Merveilles - Archéologia.

L. CHABREDIER

## DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE GALLO-ROMAINE à Rochemaure

### I - Le site et état des trouvailles antérieures.

On sait depuis longtemps que le hameau des Fonts, aujourd'hui quartier des Fontaines, fut à cause de la proximité du Rhône, de la barrière naturelle des Coirons et surtout des qualités diurétiques de l'eau de sa source, le lieu d'établissement de la station thermale romaine de FONTES COLLAXIONIS (Fontaine dont l'eau dilate).

Un grand nombre de tégulas, fragments de marbre, de maçonneries, pièces de monnaie et médailles antiques, y fut découvert.

En outre, deux cippes, la première édifée à la mémoire de Maximus par les tonneliers Vocronois : D.M. MAXIMII - *Cupari - Vocro - N. Nesses* (1) ; la seconde, trouvée en 1845, est à la mémoire de *Gettius Ursulus* qui vécut 33 ans : D.M. - *Mémorlae Ae ternae Get - Th - Ursuli Qui Vix Ann. XXXIII - Gettia Ruffina et... ius Urs...*(2). Enfin un troisième cippe est indiqué dans le fascicule XV de la carte archéologique de la Gaule

romaine, par André Blanc (3) concernant, toujours d'après le Corpus cité (1), l'épouse de Pétronia Ursulus.

Il y a 75 ans environ, une dalle mosaïquée fut aussi découverte aux Fontaines ; mais, transportée au quartier de l'Echaudin elle fut inconsidérément noyée dans du mortier pour recevoir l'emploi de pierre de seuil d'une maison du lieu.

Au quartier des Vigneaux, l'ancienne FARA établie sur la montagne après 412, furent découvertes des tombes en coffrages de tégulas ; de même à l'entour de St-Pierre-sous-la-Blache, ancienne église du IV/V<sup>e</sup> siècles, des coffrages avec dalles de basalte : à la Croix-de-J'Alauze, une borne milliaire d'ANTONIN, 9<sup>e</sup> mille d'ALBA AUGUSTA HELVORIUM ; enfin ; près des Roches Noires, d'après

MAZON, des restes de mosaïques, de tombes dallées, des monnaies et médailles de CONSTANTIN.

Cependant, plusieurs indices permettaient de supposer l'existence d'une agglomération gallo-romaine, donc antérieure à FARA, au quartier des Faysses ou à proximité, vers l'Eygüe.

### II - Historique et état d'une nouvelle découverte

A la fin du mois de février 1982, plusieurs personnes de ROCHEMAURE me prévinrent, sans pouvoir rien affirmer, en ma qualité d'historien local et d'archéologue, de ce qu'au cours d'un sondage effectué dans un terrain communal en vue d'y construire trois petits bâtiments H.L.M., les ouvriers auraient fait une trouvaille.

Le terrain situé à la limite des quartiers des FAYSSES et de l'EYGUE, appartient à la section AL du plan cadastral et intéresse les parcelles 185 et 191. En contrebas du chemin (actuellement route) de ROCHEMAURE aux ARCHIAS, il se présente sous forme d'une terrasse

1 - Corpus inscriptionum latinarum XII - n° 2669 - Otto HIRSCHFELD, Berlin 1888.  
2 - Idem - n° 2670  
3 - Édité. C.N.R.S. - Paris 1975, pp. 64, n° 71.

en pente ; à l'origine, les vestiges découverts devaient se trouver à une vingtaine de mètres au-dessus du Rhône ou de ses îlons.

Les travaux nécessités par mon installation en ma nouvelle demeure, au quartier de Peberon, à peu de distance du terrain en question, ne me permirent pas d'aller immédiatement vérifier l'exactitude des renseignements.

Pourtant, ayant consulté M. le Maire de Rochemaure, celui-ci me confirma les dires de mes interlocuteurs.

Enfin, de nouveau alerté téléphoniquement par plusieurs habitants de ce que des ossements avaient été et continuaient d'être découverts sur le chantier, je me rendis sur place le 12 mars.

De nombreux fragments épars jonchaient le sol, décapés et excavés par la pelleuse : débris osseux, tégulas, tuileaux, plaques d'agglomérats, morceaux de marbre blanc, briques et tessons ; en quatre points différents des murs brisés apparaissaient, pris dans les talus créés par la machine.

Vers le centre du chantier, sous environ 0,70 cm. de terre, une structure de citerne (ou de crypte ?) dont une partie de la voûte avait été brisée, laissait voir un remblai provenant de cette dernière et occasionné par le sondage préalable.

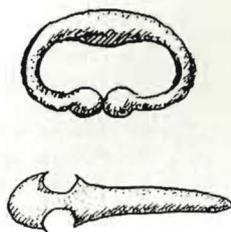
Il s'agissait donc là de la découverte première. L'entreprise loin de déclarer celle-ci avait fait continuer les travaux ; le plafond, cassé par la pelleuse, et les déblais mêlés à d'innombrables ossements étaient portés plus loin en tas.

L'édifice situé aux points X 787, 390 et Y 236, 150 est formé d'une cavité dont la voûte structurée en pierres plates, non équarries et jointées au mortier, voussoirs en éventail, d'une épaisseur un peu inégale, supérieure à 0,30 cm. au faite et se renforçant vers les bases. Elle est revêtue extérieurement d'un agrégat rougeâtre gravillonné, parfaitement étanche, d'une épaisseur variant entre 0,8 et 0,4 cm. selon le même cheminement du faite aux culées. A l'intérieur, un enduit gris clair, probablement blanc à l'origine, présente une texture extrêmement serrée, parfaitement lisse, sans fente ni faille, fissure ou craquelure, exempt de toute bosse, grumelage ou pulvérescence. Epais de 0,1 à 0,2 cm., cet enduit ne présente aucune trace de niveau d'eau ou de salpêtre.

Le chef des travaux m'ayant assuré que l'édifice se situerait hors construction, j'entretenais M. le Maire de cette découverte, le 14 mars. Ce dernier, ne pouvant se rendre sur les

lieux qu'à une date indéterminée, me donna verbalement liberté d'action.

Le 21 mars, depuis la route desservant mon domicile et qui allant vers Rochemaure surplombe le chantier, mon attention fut attirée par un amas horizontal blanchâtre pris dans un talus. Il s'agissait des fragments d'un squelette couché et plié sur lui-même, comme écrasé, sous une assise de tuiles et tégulas brisées. Au niveau des pieds, je découvris un anneau de bronze ovale et à proximité un ardillon (?) de même métal.



Le lendemain, j'appris que sur tout l'emplacement excavé ayant fourni le talus en question de nombreux squelettes avaient été exhumés et portés aux déblais avec la terre qui les contenait. En outre, n'ayant plus du tout l'assurance que le cul-de-four et ses abords seraient respectés par les constructions, j'alertais le Service des Antiquités Historiques, région Rhône-Alpes.

Son correspondant, M. Dechandole vint visiter les lieux le 23 Mars.

En ma compagnie et celle des architectes-adjoints, l'un de ces derniers découvrit dans une zone d'incendie, à 1,30 m. en droite ligne horizontale de l'anneau précité, une statuette de bronze d'environ 0,5 cm. de hauteur. Il s'agit d'une Minerve, coiffée d'un casque à cimier avec aigrette de plumes, présentant une sorte de palet tenu par la main gauche, le bras droit levé laisse penser que la main pouvait tenir une pique. Bien que le casque soit caractéristiques du siècle, après n.e., je me gardais d'émettre un avis quelconque sur l'ancienneté de la pièce. J'eus par la suite confirmation de son époque : 1<sup>er</sup> siècle.



Le 23 Mars, M. Lasfargue, Directeur régional des Antiquités Historiques vint visiter les lieux avec ses collaborateurs. Une réunion avec le P.D.G. de l'entreprise, le syndic H.L.M., les architectes, l'architecte des Bâtiments de France, l'Équipement, les chefs de chantier et travaux permit de faire le point sur les responsabilités respectives et d'établir, avec un calendrier des fouilles, les modalités de poursuite des travaux de construction.

Le 30 mars, j'ai contacté les fouilleurs délégués du service des Antiquités historiques, après avoir été alerté encore par téléphone. Les recherches successives sur le site, un peu au nord de l'édifice ont permis de découvrir, avec plusieurs squelettes entiers, orientés est-ouest dont celui d'un enfant en bas-âge enfermé dans une amphore, des fragments de ces récipients et une base de colonne. Cette dernière ayant été découverte en mon absence je n'ai pu en effectuer un croquis.

Le côté sud de l'édifice, après le dégagement de la voûte par les archéologues, a révélé une entrée dont subsistent les pieds-droits.

De nombreux fragments de fresque sur enduit de chaux ont été découverts à proximité d'un mur situé à environ 1,00 m. à l'ouest de la cavité.

Conduites au ralenti, les recherches ont été reprises à la fin du mois de mai avec d'importants moyens de dégagement fournis par l'entreprise, mettant au jour la base des murailles d'une enceinte dans laquelle la "crypte" était enfermée.

Il s'agit d'un rectangle d'environ 8,50 m. de longueur sur 7,00 m. de largeur, orienté quasiment nord-sud. La muraille est d'une épaisseur moyenne d'environ 0,45 m. A l'intérieur elle était, tout au moins en partie, revêtue d'un enduit à la chaux entière. Les fragments peints de cet enduit, plus ou moins pulvérulents, portent une gamme de tons allant du blanc au noir en passant par les jaune clair et ocre, écarlate et carmin, bleu ciel, outremer et violacé. Les mouchetés portés par ces fragments, et bien que certains présentent une amorce de bordure, ne permettent pas d'affirmer qu'il pouvait s'agir de fresques à personnages ou à décor.

Avant que les travaux de fouilles soient momentanément arrêtés, le 10 juin, l'équipe des chercheurs avait dégagé l'accès de la crypte et, sous plusieurs niveaux de sols dans l'enceinte, un autre squelette orienté ouest-est ; en dernier lieu, deux tombes entières caissonnées de tégulas orientées nord-sud et une pièce de monnaie difficilement lisible, d'un diamètre d'environ 15 mm., très fine, paraissant appartenir à une époque récente.

En définitive, il semble s'agir d'un édifice religieux mais d'après le conservateur responsable du chantier, M. Porte, il s'agirait là d'une découverte exceptionnelle, peut-être unique en France.

Les divers éléments recueillis par mes soins ont été remis au service des antiquités historiques région Rhône-Alpes.

Il ne reste maintenant qu'à attendre les résultats des divers analyses, la poursuite des fouilles

jusqu'à leur achèvement, enfin les publications qui seront faites sur cette découverte, laquelle enrichissant un peu plus le patrimoine archéologique de l'Ardèche relève encore celui de ROCHEMAURE.



- 1 - Excavation causée par sondage préalable
- 2 - Voûte en cul-de-four (crypte ?)
- 3 - Entrée et descente à la crypte
- 4 - Muraille d'enceinte
- 5 - Squelette Ouest-Est
- 6 - Tombe. Coffre de tégulae
- 7 - Pièce de monnaie récente
- 8 - Tombe. Coffre de tégulae. Long. env. 1,50
- 9 - Fragments d'un revêtement peint à fresque.

Yves ESQUIEU

## LE SITE MÉDIÉVAL DE VIVIERS (campagne de fouilles 1983)

Une nouvelle campagne, la sixième, s'est déroulée sur la hauteur de Viviers durant le mois de juillet dernier. On a travaillé, comme précédemment, sur la place de la Plaine, à côté de la cathédrale mais aussi - nouveauté - sur celle de l'Ormeau, un peu plus au sud.

### PLACE DE LA PLAINE

On a fouillé l'extrémité orientale de la place, près de la chapelle de Poitiers, à l'extérieur de la zone du cloître proprement dite, dans la suite d'un sondage effectué en 1982.

Aucune structure médiévale n'était attendue ici. Mais la zone cimetériale déjà reconnue à l'est de la salle capitulaire s'étendait jusque-là puisque l'on a mis au jour 64 sépultures, toutes médiévales. Au niveau le plus profond, 7 tombes à coffrage de pierres et couvercle de lauses étaient dépourvues de tout mobilier ; certaines d'entre elles sont peut-être antérieures à la construction de l'ensemble castral. Les sépultures les plus récentes étaient quelquefois en

cercueils de bois mais le plus souvent en pleine terre. Dix-sept de ces sépultures étaient accompagnées d'un récipient à offrande près du crâne : pégaus en céramique grise ou blanche sans glaçure puis en pâte beige ou rouge glaçurée. Aucun type nouveau par rapport au gros corpus de ces vases déjà réuni ici mais des superpositions nettes qui apporteront une chronologie relative plus précise. L'un des récipients était une coupe de verre dont on a retrouvé le pied complet. D'autres pots complets ou fragmentaires proviennent de sépultures remaniées ainsi que d'un ossuaire. Signalons aussi une bague à chaton de verre.

Sous les sépultures on a mis en évidence le remblai consécutif à la destruction du site antique. De l'édifice gallo-romain à portique dont on a fait apparaître chaque année des éléments depuis 1978 nous avons cette fois le mur nord-sud qui fermait à l'est la galerie du portique oriental. Ce mur comporte un rétrécissement qui est peut-être l'emplacement d'une porte. À l'ouest, le sol était le pavage en "opus sectile" (plus largement dégagé l'an dernier). De l'autre côté du mur, le sol est un simple béton.

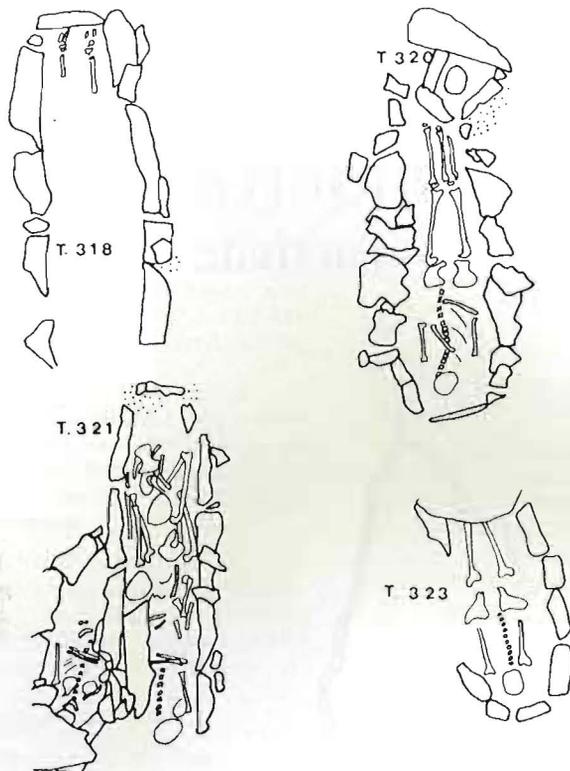
On a profité de la présence sur le chantier d'un jeune amateur de spéléologie, parisien, Guy Gatineau, pour reprendre la fouille du puits du chapitre. Il a fallu beaucoup d'efforts et de temps (on a dû traverser une dalle de béton au marteau-piqueur à 36 m. de profondeur !) pour atteindre... de l'eau, qui faute de pompe, a empêché l'achèvement de la fouille et les découvertes tant attendues !

### PLACE DE L'ORMEAU

On savait par les textes qu'il y avait là une place au XIV<sup>e</sup> siècle. Nous sommes maintenant assurés de la plus grande ancienneté de cette place puisque l'édifice le plus récent que l'on y a mis au jour paraît avoir été arasé au XII<sup>e</sup> siècle au plus tard. Il s'agit d'une construction dont on a mis en évidence deux murs assez médiocres et un sol de terre battue. La couche de destruction contenait une abondante céramique commune grise. L'angle formé par ces deux murs a été détruit au XVIII<sup>e</sup> siècle par le creusement de fosses destinées à réaliser deux moules à cloches ; la partie inférieure du noyau de ces moules a été conservée et fouillée.

Sous cette construction du Haut Moyen-Age les couches de remblai contenaient d'assez nombreux fragments de céramique sigillée grise estampée, de sigillée claire D ainsi que des monnaies du Bas Empire, dont une de Constantin. Plus bas, on a dégagé une petite portion de mur antique avec, de part et d'autre, deux sols de béton de tuileau, à deux niveaux différents, appartenant à deux pièces d'une maison.

- Y. ESQUIEU, "Notes préliminaires sur les fouilles archéologiques de Viviers", dans *Revue du Vivarais*, mars 1981, p. 50-56.
- Y. ESQUIEU, "La cathédrale de Viviers et les bâtiments du cloître", dans *Bull. Monumental*, 1983, p. 121-148.
- Y. ESQUIEU, "L'évolution d'une cité épiscopale" dans *Histoire et Archéologie. Les dossiers*, n° 78, nov. 1983, p. 76-77.



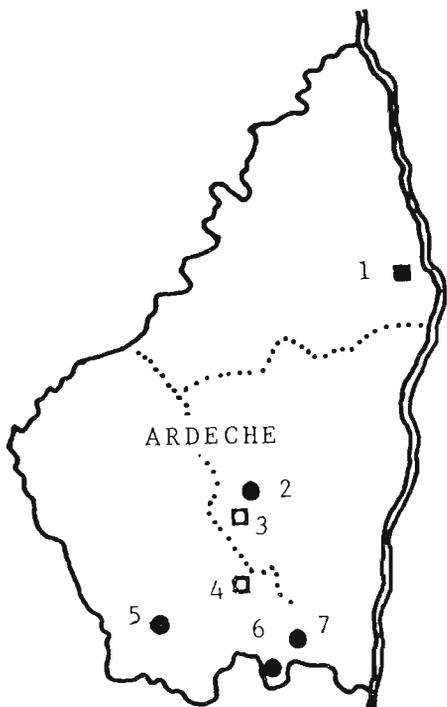
## VIVIERS 1984 : ANNÉE DES PEINTURES MURALES une exposition et un catalogue

Les études et recherches menées par la Commission Régionale d'Inventaire Rhône-Alpes (M. Pabois), et par M. Yves Esquieu, ont amené les "Amis de Viviers" et "Patrimoine Vivarois" à organiser une exposition visant à faire connaître la richesse exceptionnelle du patrimoine de Viviers dans le domaine des peintures murales. Elle présentera des photographies des ensembles médiévaux, récemment découverts ou mis en valeur, du couvent Saint-Roch (XIV<sup>e</sup> siècle), de l'ancien évêché (XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles), de la maison Penchenier (XIII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles). Les temps modernes seront représentés par des ensembles peu connus de l'Évêché et de l'Hôtel de Roqueplane, de l'escalier de la Maison des Chevaliers ainsi que par des décors muraux récents du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Des objets liés à l'aménagement de la maison ainsi que des manuscrits seront aussi exposés.

L'exposition sera présentée à Viviers au cours de l'été 1984 et en période scolaire. Par la suite, elle tournera sur demande en Ardèche et dans les villes de la région Rhône-Alpes. Un catalogue détaillé peut être réservé dès maintenant auprès de l'Association.

# CIRCONSCRIPTION RHONE-ALPES DES ANTIQUITÉS PRÉHISTORIQUES

## bilan d'activité pour l'année 1983



Paléolithique supérieur ... 5  
Néolithique ... 1, 2, 3, 4, 6, 7

- Fouilles programmées
- Sauvetages programmés
- Sauvetages urgents

### 07 - ARDÈCHE

- 1/ La Brégoule à Soyons (A. BEECHING)
- 2/ Chabessière à Lussas (A. HERITIER)
- 3/ R.N. 102 à Lavilledieu (A.C. GROS)
- 4/ Escoussas, grotte du maquis à Lagorce (P.O. de MARICHARD)
- 5/ Abri des Pêcheurs à Castlejou (G. LHOMME)
- 6/ Baume Ronze à Orgnac-l'Aven (A. BEECHING)
- 7/ Grotte de Saint-Marcel à Bidon (R. GILLES)

Fouille programmée	Sauvetage programmé	Sauvetage urgent
-----------------------	------------------------	---------------------

○	○	-
○	-	-
-	-	○
-	-	○
○	-	-
○	-	-
○	-	-

### I - QUELQUES RÉSULTATS NOTABLES

En Ardèche, les fouilles de la BREGOULE, dans le village même de Soyons ont montré des aménagements d'habitat complexes, en galets, et au-dessus du Néolithique ancien cardial un niveau à vases campaniformes de style méridional. Parmi plusieurs sites funéraires intéressants de la fin du Néolithique, nous citerons seulement ici l'aven de CHABESSIERE, à Lussas, qui a fourni un exceptionnel collier en perle d'os, de quartz, de calcaire et de dents de sanglier (2500-2200 avant J.C. selon le 14 C).

### 1-2) Travaux de documentation et d'inventaire

Les archéologues de la circonscription ont effectué les travaux de documentation et d'inventaire suivants :

- Inventaire des dolmens et des grottes sépulcrales de la région des Vans - (G. LHOMME).
- Poursuite de l'inventaire des dolmens de la commune de Lagorce - (P. OLLIER de MARICHARD).

- Poursuite de l'inventaire des dolmens de la commune de La-beaume - (M. LAFORGUE).
- Inventaire de la collection Argiliers provenant de la grotte du Déroc à Vallon-Pont-d'Arc - (E. TSCHERTER).
- Inventaire des collections provenant de ramassages de surface sur des sites de plein-air chasséens de la basse vallée de l'Ardèche - (R. GILLES).
- Poursuite de l'étude de la collection Roux au musée des Vans - (A. BEECHING).

### 1-3) Activités des dépôts officiels et centres de documentation archéologique

- **Dépôt d'Orgnac-l'Aven** : le passage régulier du gardien des grottes ornées et gisements de l'Ardèche permet de faire tout au long de l'année des petits travaux d'entretien qu'il était auparavant impossible de faire effectuer par des entreprises. L'ancienne école attenante, louée gratuitement par la commune, a servi de local d'hébergement aux équipes de fouilles de M. A. HERITIER (Chabessières à Lussas) et de M. A. BEECHING (Baume de Ronze à Orgnac-l'Aven). L'entretien des lieux (nettoyage, débroussaillage) est assuré par ces équipes.

## II - SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE ORGANISÉE A LYON LE 8 OCTOBRE 1983 PAR LA DIRECTION DES ANTIQUITÉS PRÉHISTORIQUES.

Liste des communications présentées.

### 1. Paléolithique de la vallée du Rhône

- R. GILLES, Grotte de Saint-Marcel (Moustérien)
- G. LHOMME, Abri des Pêcheurs (Moustérien et Paléolithique supérieur).
- J. COMBIER, Le Colombier (Magdaléen, Epipaléolithique, Art pariétal).
- H. DELOGE, Le Rocher de la Caille (Magdalénien).

### 2 Néolithique et Chalcolithique (14 à 15 h.)

- A. BEECHING, La Brégoule de Soyons (Cardial) et Baume Ronze (Cardial/Chasséen, Ferrières).
- M. LAFORGUE et L. DEVILLARD, Dolmens de Labeaume.
- R. GILLES, Néolithique de Saint-Marcel.

## III - PUBLICATIONS

a) Liste bibliographique des publications (éventuellement en collaboration) des membres du Service parues ou à paraître au cours de l'année.

COMBIER J. (1983) - Contemporains des hommes de Solutré, les chasseurs de mammoths de la plaine russe. *Annales Académie de Mâcon*, t. LVIII, pp. 65-71, 2 fig.

AYROLES P. et COMBIER J. (1983) - Un nouveau musée régional de préhistoire. *Etudes Préhistoriques*, t. 15, pp. 49-55, 6 fig.

COMBIER J. en collaboration avec AYROLES P., PORTE J.-L., BEECHING A., GELY B. (1983) - Livret guide de l'excursion en Ardèche du 9 octobre 1983, 23 pages, 8 fig.

COMBIER J. (à paraître) - Contributions à l'atlas des grottes ornées de France : notices des grottes Sombre, Huchard, Mézelet, Tête-du-Lion, Déroc, Figuier, Vacheresse, Bouchon, Colombier I (en collaboration avec PORTE J.-L., ROUDIL J.-L. et TAUPENAS G.), 43 pages dactyl., 26 fig.

b) Liste bibliographique des publications au cours de l'année de résultats de fouilles (programmées ou non) sur des sites de la circonscription.

BEECHING A. et MOULIN B. (1983) Sédiments anthropiques et coprolithes animaux : modestes contributions à de grands problèmes ? (correspondance scientifique). *Bull. Soc. Préhist. fr.*, t. 80, 3, pp. 72-74, 2 fig.

BEECHING A. (1983) - Sept années de fouilles dans le Néolithique de la vallée du Rhône. (Correspondance scientifique). *Bull. Soc. Préhist. fr.*, t. 80, 8, pp. 231-232.

LHOMME G. (1980) - Fouilles de la grotte des Ailes à Casteljaou. *Bull. Soc. Préhist. du pays des Vans*, n° 4, p. 19.

## IV - FOUILLES CLANDESTINES, DESTRUCTIONS SIGNALÉES

- Dégradations dans la grotte du Déroc et dans les cavités du cirque d'Estre, telles que la Baume des Martinets et la grotte de la Vacheresse à Vallon-Pont-d'Arc - (E. Tschertter).

- Destruction de la fermeture et vol de la porte métallique placée à l'entrée de l'aven du Cade à Saint-Rémèze - (E. Deschamps).

- Destruction du dolmen de la carrière des Rieux à Lussas due à l'extension de l'exploitation, et du dolmen de la côte de Lavilledieu due à l'agrandissement de la zone industrielle - (H. Saumade).

- Fouilles clandestines sur le chantier de fouille de la grotte de Saint-Marcel à Bidon - (R. Gilles) ; au Castelas de Baravon à Gras - et dans le Valat de l'Enfer à Lagorce - (P. Ollier de Marichard) ; dans la grotte Néron à Soyons, classée monument historique par arrêté du 7 octobre 1965 (G. Taupenas) ; ainsi qu'à la grotte de Gaude à Saint-Etienne-de-Fontbellon (M. Laforgue).

Mesures de protection diverses souhaitées

- Fermeture des trois petites entrées de la grotte de Gaude à Saint-Etienne-de-Fontbellon.

- Pose d'une fermeture renforcée à l'entrée de l'aven du Cade à Saint-Rémèze.

## V - PROTECTION DU PATRIMOINE

La présence d'un gardien, M. G. TAUPENAS, affecté aux grottes ornées de l'Ardèche s'avère tout à fait positive. Il a suivi le stages des gardiens de l'Archéologie qui s'est déroulé du 25 au 28 janvier 1983, au Centre Artistique de Rencontres Internationales (villa Arson) à Nice.

Il assure une surveillance efficace des grottes ornées et vérifie, entretient et répare serrures et clôtures. Il a également été chargé de faire des relevés photographiques dans les grottes Sombre, Huchard, de Mezelet, du Colombier et de la tête du Lion, dans les gorges de l'Ardèche, ainsi que dans la grotte du Loup à St-Laurent-sous-Coiron.

Au cours de ses tournées, il surveille également un certain nombre de gisements importants comme ceux d'Orgnac III, de la Baume de Ronze et de la grotte de Gaude par exemple. Cette présence est dissuasive et amène une diminution des fouilles clandestines, dans les gisements surveillés et une gêne certaine à toutes les tentatives de violation de portes et de clôtures.

## VI - ANIMATION - FORMATION - DIFFUSION

### VI-1) Réunion des fouilleurs, colloques, journées archéologiques

- 5 mars et 18 juin 1983 : réunion de la Fédération ardéchoise de la Recherche Préhistorique (J. Combiér, R. Evesque, A. Ch. Gros, P. Ollier de Marichard, R. Gilles).

- 26-29 avril 1983 : colloque de Montpellier, premières communautés paysannes (A. Beeching, J.L. Brochier, G. Lhomme).

- 8 et 9 octobre 1983 : séance extraordinaire décentralisée de la Société Préhistorique Française à Lyon et excursion en Ardèche (organisée par l'équipe de la Direction des Antiquités Préhistoriques Rhône-Alpes), (J. Combiér, P. Ayroles, J.L. Porte, B. Gely, M.F. Demazoin, G. Taupenas et la plupart des préhistoriens de la circonscription).

- 13 novembre 1983 : réunion annuelle des préhistoriens de la vallée du Rhône organisée par le club archéologique Crouzet (P. Payen, A. Héritier, J. Combiér, J.L. Porte).

**VI-2) Actions remarquables d'animation et de diffusion menées en 1983 par la circonscription en matière d'animation scolaire, expositions, conférences, visites de chantiers.**

- 29 janvier 1983 : visite de préhistoriens étrangers (Indonésie, Chine Populaire, Japon) au gisement acheuléen d'Orgnac et à la grotte ornée de la Tête-du-Lion - (J. Combier et J.L. Porte).

- 10 mars, 11 mai, 28 juin, 20 juillet et 10 août 1983 : réunions à la préfecture de l'Ardèche à Privas ou à Orgnac-l'Aven concernant la situation des musées ardéchois et le projet de création d'un musée régional de la Préhistoire à Orgnac-l'Aven (J. Combier, P. Ayroles, G. Taupenas, P. Ollier de Marichard, R. Evesque).

- 16 mars 1983 : réunion du comité scientifique de la réserve naturelle des gorges de l'Ardèche (J. Combier).

En complément des actions de la circonscription, l'activité des correspondants et chercheurs régionaux en matière d'animation et de diffusion s'est traduite par un certain nombre de conférences, projections, expositions dont nous ne citerons que les plus importantes :

- Journées "portes ouvertes" sur les chantiers de Baume Ronze à Orgnac le 15 juillet 1983 et de la Brégoule à Soyons, le 17 septembre 1983 (A. Beeching).

- Exposés sur la préhistoire au cours de visites de groupes au musée des Vans - (R. Evesque).

- Accueil de classes et de groupes de scolaires de juin à août à l'Abri des Pêcheurs à Casteljaou ; exposition aux Vans, sur les origines de l'homme et la préhistoire en Vivarais ; animation d'un atelier pédagogique de préhistoire expérimentale aux Vans ; convention d'animation pédagogique en juillet et août 1983 avec la Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche (G. Lhomme).

- Conférences sur la préhistoire au collège de Vallon-Pont-d'Arc. Instructeur au stage destiné aux gardiens de la Réserve des Gorges de l'Ardèche (P. Ollier de Marichard).

- Réalisation d'une malle pédagogique - Préhistoire, mise à la disposition des écoles de la Loire par l'O.C. C.E. (coopératives scolaires), (E. Tschertter).

**VI-3) Liste des groupes archéologiques locaux ayant une activité effective dans la circonscription**

- Groupe Archéologique Crouzet, 78, rue de Thibert, 26000 VALENCE.

- Fédération Ardéchoise de la Recherche Préhistorique (F.A.R.P.), 07140 LES VANS.

- Groupe de Recherches Archéologiques du Bas-Vivarais, 07390 SAINT-MARCEL-D'ARDÈCHE.

- Centre Eclaireurs de spéléologie et archéologie de Mezelet (C.E.S.A. M.E.).

- Société de Préhistoire du Pays des Vans, 07140 LES VANS.

- Société d'Etudes et de Recherches archéologiques et historiques de Vagnas (07).

- Les Amis du Musée des Vans, 07140 LES VANS.

- Association de sauvegarde du plateau de Jastres.

- Société de sauvegarde des sites et monuments archéologiques et naturels de la commune de Grospièrres, 07120 RUOMS.

## LE BULLETIN DE LIASON

### DE LA FÉDÉRATION ARDÉCHOISE DE LA RECHERCHE PRÉHISTORIQUE

Après une interruption d'un an due à des changements dans l'équipe dirigeante, un bulletin de liaison a été publié et envoyé aux adhérents en novembre 1983. Il contient, sur 24 pages, des informations sur la vie de la Fédération et des associations affiliées ainsi que sur la recherche dans la région Rhône-Alpes, des comptes-rendus de fouilles en Ardèche, l'état d'avancement du projet de création du musée de la préhistoire à Orgnac, le compte-rendu de la séance extraordinaire de la S.P.F. en Ardèche du 9 octobre dernier et des notes diverses.

Le prochain bulletin de liaison, prévu pour le printemps 1984 comportera essentiellement des informations sur la vie et les activités des associations affiliées à la Fédération.

# CIRCONSCRIPTION RHONE-ALPES DES ANTIQUITÉS HISTORIQUES bilan d'activité pour l'année 1983

Le département de l'Ardèche dépend de la circonscription des Antiquités Historiques Rhône-Alpes, 23, rue Roger Radisson, 69005 LYON, Tél. (7) 825.87.62, dirigée par Monsieur J. Lasfargues. Au sein du service, les affaires concernant le département de l'Ardèche ont été confiées à Madame J. Dupraz, poste tél. n° 43.

## BILAN D'ACTIVITÉ POUR 1983

Comme cela avait déjà été souligné l'an dernier, l'activité archéologique n'a cessé de se développer en 1983.

La présence soutenue de la Direction des Antiquités dans le département a permis une politique de prévention plus efficace. Trois P.O.S. ont été instruits, permettant l'établissement des cartes archéologiques des communes concernées ; cinq autres sont en cours.

Conséquence immédiate de cette politique, plusieurs sondages et sauvetages ont pu être effectués. Parallèlement, les objectifs des chantiers de fouilles programmées (Jastres et St-Etienne-de-Dions), comme ceux du programme de sauvegarde d'Alba, ont été poursuivis.

La pratique de la recherche archéologique s'établit selon deux formes principales : les fouilles programmées et les interventions de sauvetages.

Les fouilles programmées sont des recherches à long terme définies au niveau national par le Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique. Les fouilles de sauvetage sont des interventions d'urgence menées en fonction des menaces pesant sur les sites à moyen terme (sauvetages programmés) ou à court terme (sauvetages urgents).

## FOUILLES PROGRAMMÉES

### Lavilledieu et Lussas : Oppida de Jastres

La campagne 1983 a vu se poursuivre les recherches entamées depuis 1974 sur les deux sites d'oppida de Jastres sud et Jastres nord.

A Jastres sud, les travaux ont permis malgré le degré d'altération des niveaux archéologiques de confirmer une occupation du site au 1<sup>er</sup> siècle av. J.C., contemporaine de Jastres nord et d'envisager une occupation antérieure.

Au terme de l'entreprise, la preuve est faite pour Jastres nord que le rempart ceint l'ensemble du promontoire et se renferme sur la falaise. La localisation, en outre, d'une importante zone d'habitat ayant livré un abondant matériel monétaire laisse augurer des résultats de grande importance pour l'avenir.

### Saint-Marcel-d'Ardèche : Oppidum de St-Etienne-de-Dions

Concentrée sur l'oppidum gaulois et du Haut Moyen-Age, la fouille de cette année a permis de retrouver des niveaux de la Tène, contenant un matériel caractéristique (urne rhodanienne au décor imprimé, jatte ou coupe à bord recourbé). L'étude stratigraphique de la levée de terre a révélé des remaniements dûs aux occupations successives allant de la Tène au Haut Moyen-

Age puis à l'époque médiévale classique. Des sondages ont permis, enfin de retrouver plusieurs témoignages de l'habitat médiéval.

### Saint-Martin-d'Ardèche : Les Plantades

Des modifications de programme intervenues en cours d'année n'ont pas permis l'ouverture du chantier en 1983.

## PROGRAMME

### Prospections liées à la carte archéologique du département

Les travaux ont pris pour cible, essentiellement les cantons de Privas et Chomérac et comme unités géographiques les vallées de l'Ouvèze, du Chambaud et de la Payre. Les résultats surtout fructueux pour la période gallo-romaine, ont mis en évidence l'existence de plusieurs sites dessinant ainsi des axes de circulation antiques, eux-mêmes séparant des itinéraires plus anciens puisque certains sites sont occupés dès le néolithique (propriété Dechaumée à St-Julien à St-Alban, proximité des sources de Lamartre à Flaviac). A côté des itinéraires antiques et des sites de *villae*, découvertes devenues presque classiques, la localisation précise des anciens travaux de l'exploitation minière antique à Flaviac et d'un four métallurgique de même époque à Rompon constituent des informations plus rares et à caractère plus neuf sur le plan scientifique.

## SAUVETAGES PROGRAMMÉS

### ALBA

En exécution du plan de sauvegarde élaboré par la Direction des Antiquités Historiques, des opérations ont été menées sur le territoire de la commune d'Alba :

#### Saint-Martin : parcelle 1116

80 sépultures ainsi que de nombreuses réinhumations ont été fouillées sur le site de la nécropole médiévale de St-Martin. Deux niveaux de tombes ont été dégagés. En surface se trouvaient des sépultures en coffre de lauzes accompagnées pour certaines de céramiques de type pégu et des attributs du pèlerinage (coquille St-Jacques). Le second niveau recoupé par le plus récent était constitué de tombes en pleine terre dépourvues de mobilier funéraire. Quelques inhumations sous *tegulae* ont été fouillées. L'intérêt scientifique de la fouille donnera toute sa mesure dans la comparaison de son matériel avec celui des sites voisins de St-Pierre-d'Alba et de Viviers permettant alors d'établir une chronologie plus sûre des rites funéraires pour cette microrégion, ainsi que la connaissance de sa population grâce aux études anthropologiques.

#### Cité des Basaltes : parcelle 1237

Les travaux 1983 ont permis de compléter le plan de la construction gallo-romaine partiellement dégagée en 1982. Les structures évoquent un habitat urbain de type *insula*, divisé en cellules, en relation avec des vestiges de voïres. Ce quartier composé en outre d'un secteur non loti

et d'un portique précédant l'habitat, daterait de la période augustéenne. Il a été établi enfin, qu'une occupation de la fin de l'époque gauloise (la Tène III) précède l'urbanisation du site à l'époque romaine.

#### **Saint-Martin** : parcelle 1117

C'est une villa gallo-romaine largement détruite par le tracé du chemin de La Plaine, le ruisseau de l'Eguille et les travaux agricoles que la fouille a révélée. Malgré le degré de destruction, cinq états ont été identifiés avec un essor très net au III<sup>ème</sup> siècle. Topographiquement, la fouille montre le caractère récent des dessertes actuelles ; l'accès de cet habitat périphérique devait se faire alors par le chemin de St-Martin.

#### **Théâtre Antique d'Alba**

Les résultats de l'intervention archéologique menée à l'occasion de la première tranche de restauration du théâtre par les Monuments Historiques ont montré que le théâtre comporte deux états dont le premier serait du début du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.C. et le second de la fin du règne de Domitien. La découverte d'une infrastructure polygonale revêt enfin un caractère inédit.

#### **Sondages** : en zone B

Une cinquantaine de sondages exécutés avec l'autorisation des propriétaires et dont les résultats furent négatifs ont permis d'exclure de la zone B, quinze parcelles et, par conséquent, conformément au souhait émis par le Conseil Général, de réduire dans les conditions optimales la superficie de la zone périphérique de l'agglomération antique.

#### **Cruas** : Eglise

Les travaux de restauration engagés par les Monuments Historiques ont permis de mener une fouille partielle à l'intérieur de l'église installée sur des niveaux gallo-romains. A été identifié un édifice sans doute carolingien, antérieur à l'église romane actuelle.

#### **Rochemaure** : Les Faysses

La fouille du mausolée, entreprise en 1982, a été terminée et a permis de libérer le terrain pour la construction.

#### **Viviers** :

La fouille des abords de la cathédrale a mis au jour un puits ainsi qu'un moule à cloche et permis de compléter le plan de l'habitat antique antérieur à l'installation d'un groupe cathédral.

#### **Salavas** : La Gleizasse

L'objectif pour 1983 était d'affiner la chronologie du site des deux églises de Saint-Jean et Saint-Julien. Désormais, celle-ci est bien établie et s'étend du XI<sup>ème</sup> au XVII<sup>ème</sup> siècles. La connaissance du plan des deux églises a été approfondie. Une préparation du terrain a été accomplie en vue d'une présentation au public.

#### **Saint-Martin-d'Ardèche** : Le Pontet

Bien que nous ne possédions pas encore l'intégralité des résultats de la fouille, il est possible d'identifier au Pontet une importante villa gallo-romaine dans un état de destruction avancé. Des bassins appartiennent probablement à un système de pressoirs à vin ou à huile.

### **SAUVETAGES URGENTS**

#### **Granges-les-Valence - Valenson-la-Savine**

Le projet de lotissement des Pastouriaux visant un site gallo-romain répertorié depuis longtemps a permis, en accord avec le promoteur, de mener une fouille de sauvetage non encore terminée à ce jour. Un petit bâtiment, probablement l'annexe rurale d'une villa voisine, un dépotoir riche en matériel et un four ont été mis au jour. Cet ensemble pourrait dater des III<sup>ème</sup> et IV<sup>ème</sup> siècles.

#### **Tournon**

Extension du Crédit Immobilier : le projet d'extension du Crédit Immobilier a permis d'opérer une fouille de sauvetage de modeste envergure mais dont les résultats s'avèrent du plus haut intérêt pour l'histoire de Tournon dont les origines sont mal connues.

Les travaux ont mis en évidence au pied du château une occupation à l'époque gallo-romaine se traduisant par les restes d'un habitat en petit appareil lié au mortier et doté de deux sols d'occupations successifs dont un bétonné.

#### **Flaviac - Mûre-Contrevent**

Le site de Mûre-Contrevent a été découvert à la suite des prospections menées dans le cadre de l'instruction du P.O.S. Le propriétaire ayant annoncé son intention de défoncer une des parcelles concernées par les vestiges archéologiques, des sondages préalables ont été effectués et se sont révélés négatifs.

### **CONCLUSION**

Comme on peut le constater, le volume des travaux archéologiques dans le département de l'Ardèche a connu une forte augmentation. Les sauvetages de différentes natures sont de loin les mieux représentés. Ceci se comprend par les impératifs de l'urbanisation et de l'activité agricole. Dans deux cas : Cruas et le Théâtre Antique d'Alba, nos interventions ont été la conséquence de travaux de restauration menés par le service des Monuments Historiques. Il convient de souligner que la plupart des opérations de sauvetage ont abouti rapidement à la libération des terrains pour la construction ou l'agriculture (Saint-Martin-d'Ardèche, Flaviac, Tournon, Granges-les-Valence). A Alba, en 1983, sauvetages et sondages ont permis de réduire considérablement le périmètre de protection. Le printemps 1984 verra le retour à Alba de la mosaïque Vernet. Celle-ci restaurée par les soins de l'Etat, sera exposée provisoirement, si les conditions techniques le permettent, dans la coopérative fruitière de la commune.

# LES TEMPS PRÉHISTORIQUES EN ARDÈCHE

Dates (B.C.) av. J.C.	Climats	Périodes	Techniques	Milieu vivant	Quelques sites en Ardèche			
0	actuel	Age du fer	<b>Périodes protohistoriques et historiques</b>					
700	actuel	Age du bronze	Bronze final Bronze moyen Bronze ancien	actuel	Grotte de la Violette (Vallon) Grotte du Ranc Pointu (St-Martin-d'Ard.) Grotte du Déroc (Vallon) Grotte des Cloches (St-Martin-d'Ard.) Grotte de Peyroche (Auriolles) Grotte du Meunier (St-Martin-d'Ard)			
1200		Chalco-lithique	Caliciforme Fontbousse			actuel	Beaussement (Chauzon) Grotte de Gaude (St-Etienne-de-Fontbellon) Grotte du Maquis (Vallon) Grotte des Deux Avens (Vallon)	
1500			Monuments mégalithiques dolmens, menhirs objets en cuivre					
1800	actuel	Néolithique	Néo-final Ferrières	actuel	Beaussement ; Gaude Serre de Boidon (Grospierrres) Les Deux-Avens ; le Maquis (Lagorce) Ronze (Orgnac)			
2200			Néol. Moyen Chasseur			Elevage - culture céramique	actuel	Grotte de Combe-Obscure (Lagorce) Grotte du Maquis (Vallon) Grotte de Peyroche (Auriolles)
2500			Néol. ancien Cardial					
3500	proche de l'actuel	Meso-lithique	Outillage en silex microlithique	Cerf, chevreuil évolution vers la flore et la faune actuelles	Grotte du Colombier (Vallon) Grotte de la Pécoulette (St-Remèze) Site de la Vergoule (Soyons) Abri de Vernon			
5000			Castelnovien Tardenoisien Sauveterrien					
8000	réchauffement fin de la glaciation	Paleolithique supérieur	Azilien	Cheval, castor, cerf élaphe	Grotte du Colombier Grotte de Chazelles (St-André-de-Cruz.)			
10000	Wurm IV		Magdalénien	Renne, bouquetin, ours des cavernes, mammouths, rhinocéros laineux, bœuf, bisons, cerf élaphe, cheval	Grottes d'Oulen, du Colombier Grotte du Figuier (St-Martin) Grotte d'Ebbou (Vallon) Site de la Rouvière (Vallon) Abri du Vernnon			
15000			Solutréen			Grottes du Figuier, d'Oulen Grotte de Chabot Grotte de la Tête du Lion (Bidon)		
20000	Wurm III		Péigordien Aurignacien	Apparition de l'homme sapiens sapiens (cro-magnon) ou homme actuel	Grotte d'Oulen Abri du Maras Abri des Pêcheurs (Casteljaou) Grotte du Figuier			
35000	Wurm I et II début de la glaciation du Wurm	Paléo moyen	Moustérien	Renne, bison, bœuf, bouquetin, cheval Homo-sapiens néanderthalensis (néanderthal)	Grotte de Soyons Abri du Maras Grotte du Figuier Grotte de St-Marcel (Bidon) Grotte d'Oulen			
80000	interglaciaire Riss Wurm tempère humide	Paleolithique inf.	Prémoustérien	Cheval, bœuf, cerf élaphe, bison	Orgnac III niveau I			
120000	glaciation du Riss		Acheuléen final Acheuleen moyen	Bison, cheval, loup, sanglier, rhinocéros de Merck Homo erectus (1) (pithécanthrope)	Orgnac III niveaux de 2 à 8			
250000			Débitage levallois bifaces taillés au percuteur doux utilisation du feu (2)					

(1) L'homme erectus est apparu vers — 1.000.000 d'années (pithécanthrope de Java, sinanthrope, atlanthrope), mais n'est arrivé que plus tard en Europe occidentale. Il avait été précédé par l'homme habilis apparu vers — 2.000.000 d'années en Afrique orientale et australe.

(2) Le plus ancien foyer d'Europe est daté de — 380.000 ans, à Vertesszöllos (Hongrie). L'homme de Tautavel — 450.000 ans, ne connaissait pas le feu.

(3) Oulen, cette cavité est aussi orthographiée Oullins. Il s'agit toujours de la même grotte.

## LISTE DES CORRESPONDANTS DES ANTIQUITÉS PRÉHISTORIQUES POUR LE DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

BRUN Robert	: Ingénieur Cratoule Issirac, 30130 PONT-SAINT-ESPRIT
COMBIER Georges	: Mairie 07000 PRIVAS
EVESQUE René	: Champfagou 07140 LES VANS
GILLES René	: 07390 SAINT-MARCEL-D'ARDÈCHE
GROS André-Charles	: Mas de Ribière Grospierres 07120 LES VANS
LAFORGUE Maurice	: 7, rue Francis-Garnier 42530 SAINT-GENEST-LERPT
LHOMME Gilbert	: 56, avenue du Vercors 38170 SEYSSINET
LUCOT Henri	: Chemin de la Fournaise 07700 BOURG-SAINT-ANDEOL
MADELAIN Roger	: Place du Champ de Mars 07700 BOURG-SAINT-ANDEOL
OLLIER DE MARICHARD Pierre	: Les Riailles Lagorce, 07150 VALLON-PONT-D'ARC
SAUMADE Henri	: Les Terrasses D Rue Henri Dunant 07200 AUBENAS
TAUPENAS Georges	: 10, rue Boissy-d'Anglas 07800 LA VOULTE
TCHERTER Erwin	: Collège Gaston Baty 42410 PELUSSIN

## LISTE DES CORRESPONDANTS DES ANTIQUITÉS HISTORIQUES POUR LE DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

Monsieur Jean-Claude BEAL	: 13, rue du 8 mai 1945 42800 RIVE-DE-GIER
Monsieur Michel GUIGAL	: Vétérinaire Les Choucas Montalivet, 07100 ANNONAY
Monsieur Maurice LAFORGUE	: Médecin 7, rue Francis Garnier 42530 SAINT-GENEST-LERPT
Monsieur Roger LAUXEROIS	: Conservateur des Musées de Vienne 10, rue Edouard Girard 38200 VIENNE
Monsieur Hugues LECLERE	: Journaliste 7, quai Madier de Montjau 07700 BOURG-SAINT-ANDEOL
Monsieur Emmanuel PELOUX	: 105, rue G. Lépici 07 GRANGES-LES-VALENCE
Monsieur Henri SAUMADE	: Les Terrasses D Rue Henri Dunant 07200 AUBENAS

## PRÉHISTOIRE

### Fouilles programmées :

- A. Beeching : Baume de Ronze à Orgnac-l'Aven (néolithique, mésolithique).
- R. Gilles : Grotte de St-Marcel à Bidon (paléolithique moyen).
- A. Héritier : Gisement de Chabessières à Lussas (bronze ancien, chalcolithique).
- G. Lhomme : Abri des Pêcheurs à Casteljau (paléolithique supérieur).

### Sauvetage programmé :

- A. Beeching : Gisement de la Brégoule à Soyons (néolithique).

### Sauvetages urgents :

- A. C. Gros : R.N. 102 à Lavilledieu (dolmen du néolithique final, chalcolithique).
- P. Ollier de Marichard : Grotte du Maquis à Lagorce (âge du bronze, chalcolithique, néolithique).

## PROTOHISTOIRE et HISTOIRE

### Archéologie protohistorique et gallo-romaine :

- J.C. Béal : Site gallo-romain d'Alba.
- C. Lefèvre : Oppidum protohistorique de Jastres à Lussas.

### Archéologie médiévale :

- M. Laforgue et R. Helmling : Eglises et nécropole de la Gleysasse à Salavas.
- Y. Esquieu : Groupe épiscopal du haut moyen-âge à Viviers.
- J. Tardieu : Eglise abbatiale de Cruas.

---

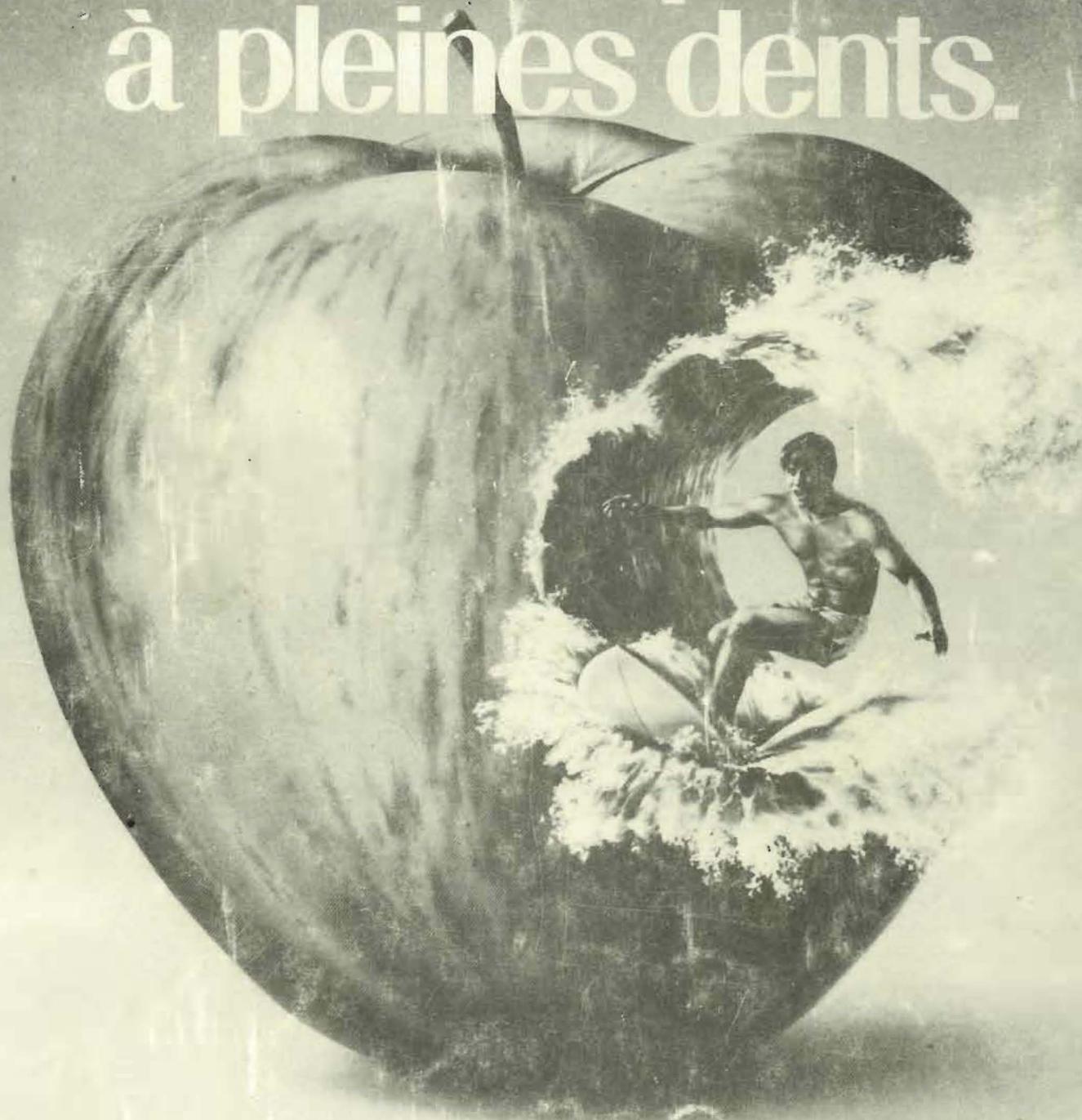
## COMMUNIQUÉ :

Fédération Ardéchoise :  
Siège social : Musée des Vans, 07140 LES VANS  
Président : René EVESQUE

### Cotisation 1984 :

40 Frs. au C.C.P. 5172-64 S LYON à l'ordre de la Fédération, à l'adresse du trésorier,  
André JEANNET, 14, Place de la Coupée, 71000 CHARNAY-LES-MACON.

**Avec  
le Crédit Agricole,  
croquez vos passions  
à pleines dents.**



**Le bon sens près de chez vous**

IMPRIMERIE CATHÉDRALE